

Le mot du Maire

L'année 2021 est terminée en ressemblant beaucoup à la précédente. Cette pandémie mondiale continue à modifier nos habitudes, favorise l'isolement et impacte considérablement l'économie mondiale. Elle nous montre à quel point certains domaines peuvent être fragilisés (santé, transport, tourisme...). La COVID 19 révèle l'importance d'être entouré par sa famille, voisins, amis...

Le retour à la vie « normale », après cette pandémie, ne sera plus la même. Les associations, impactées par cette crise, auront un rôle important à jouer pour permettre aux habitants de retrouver des moments d'échange et de convivialités. Les associations pourront compter sur le soutien de la municipalité.

L'AGGLO2B connaît des moments difficiles engendrés en partie par cette pandémie qui d'un côté réduit les recettes et de l'autre augmente les dépenses. Actuellement, un travail est réalisé, accompagné d'un bureau d'études, afin de mettre en place un pacte financier qui devrait permettre de rééquilibrer les recettes et les dépenses entre l'AGGLO2B et les trente-trois communes qui la constituent. Ce travail est indispensable et doit être réalisé dans l'intérêt des 75000 habitants concernés.

Les travaux de la salle polyvalente avancent doucement. Un retard important a été pris suite à des problèmes d'approvisionnement en matières premières. Les entreprises interviennent à nouveau depuis quelques semaines. Par ailleurs les travaux de l'entourage de la salle et du parking vont débiter en avril. Le chantier devrait être terminé cet été. Nous espérons que ce lieu répondra à vos attentes et que nous pourrons y organiser ensemble de nombreux événements.

La commune n'avait plus de parcelles constructibles à vendre depuis fort longtemps alors que nous avons de nombreuses demandes. Nous sommes donc en train de créer un nouveau lotissement dit des "chênes". Les travaux de la phase 1 sont terminés. Nous allons pouvoir procéder très prochainement à la vente des parcelles réservées et les constructions vont pouvoir démarrer.

Je tiens particulièrement à remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui sont très sollicités actuellement par la vie communale, dans le suivi des travaux et des différents dossiers qui se sont complexifiés avec la période que nous vivons.

Cette année 2022, deux élections vont avoir lieu :

- L'élection présidentielle les 10 et 24 avril
- Les législatives les 12 et 19 juin

Malgré le contexte sanitaire que nous vivons, il est très important, pour notre démocratie, que vous veniez voter en motivant les plus jeunes.

J'espère que cette nouvelle année 2022 va nous permettre de voir le bout du tunnel et que nous aurons le plaisir de nous retrouver durant des moments conviviaux.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une excellente année 2022.

Le Maire, Dany GRELLIER

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques. En tant qu'habitant vous pouvez y assister. Les comptes rendus des séances sont consultables en Mairie et sur le site internet de la Commune.

L'Équipe Municipale

Dany GRELLIER

Maire

Enseignant

Domicilié à « Le Bâtiment »



Permanence du Maire (sur rendez-vous) :

Lundi après-midi

Vendredi matin

Mardi matin

Samedi matin

Mercredi après-midi

Tél : 07 89 50 19 46 - Mail : maire.sass@yahoo.fr

Bernadette FERRIERE

1^{ère} adjointe

En charge de la « vie locale »

Assistante sociale

Domiciliée à « La Gibaudière »



Laurent PETIT

2^{ème} adjoint

En charge des « bâtiments »

Ouvrier qualifié

Domicilié « Rue de la Vallée »



Luc RAMBAUD

3^{ème} adjoint

En charge de la « voirie »

Chef de chantier

Domicilié « Rue de la Vallée »



Michel ETAVARD

Conseiller municipal

En charge du « service technique »

Retraité (transporteur)

Domicilié à « La Bottière »



Responsable matériel pour les associations

Jacques SIONNEAU

Conseiller municipal

Retraité (agent de maîtrise)

Domicilié « Rue des Forges »

- Puy Thareau



Christian FAZILLEAU

Conseiller municipal

Ouvrier qualifié

Domicilié « Rue de la Sèvre »



Amélie FAUCON

Conseillère municipale

Employée administrative

Domiciliée à « La Gannerie »



Déborah ALVAREZ

Conseillère municipale

Responsable planification

Domiciliée « Rue des Joncs »



Nicole DANTHOIS

Conseillère municipale

Retraitee (infirmière)

Domiciliée à « St Jean »



Christina MALOSSE

Conseillère municipale

Chef d'équipe

Domiciliée « Rue Marie Millasseau »



Laëtitia ROY

Conseillère municipale

Auxiliaire de vie scolaire

Domiciliée à « La Ville »



Anne-Lise DIGUET

Conseillère municipale

Employée de banque

Domiciliée à « Le Rémy »



Quentin VIOLEAU

Conseiller municipal

Exploitant agricole

Domicilié à « Rue du Four » - Puy Thareau



Catherine GATARD

Conseillère municipale

Exploitante agricole

Domiciliée à « L'Aubrière »



Les projets en cours	p.3 à 5
Les Nouveautés	p.6
Quelques chiffres en 2021	p. 7
Les commissions	p.8 à 13
Informations municipales (Etat-civil, location salles...)	p.14 à 17
Vos démarches administratives	p. 18 à 20
L'agglo2b	p.21 à 27 et 32
Feuillet détachable « spécial jeunes »	p.28 à 31
Le Centre socioculturel du Cerizéen	p. 33 et 34
Vie sociale, solidaire et de santé	p.35 à 42
Vie associative	p.43 à 52
Professionnels locaux	p.53 à 54
Loisirs et hébergements	p.55 à 58
Annuaire	p.59



Les agents communaux, à votre service

Secrétaire de mairie



Mélanie DENIAU

Agent technique



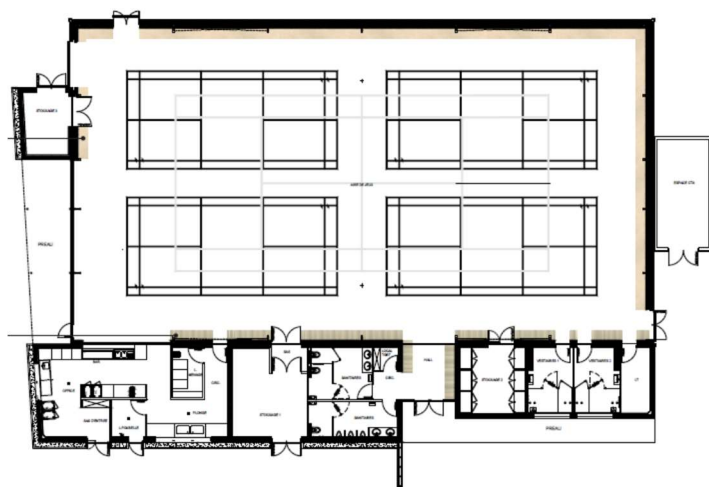
Gilles SAINT-POL

**Accompagnatrice du car scolaire
Et agent d'entretien des
bâtiments communaux**



Elisa COUTAND

Les Projets en cours



Dossier suivi par Laurent PETIT,
Adjoint au Maire



Photos des travaux
en page intérieure de la couverture

Réhabilitation de la salle polyvalente : les travaux suivent leur cours



Images de synthèse du projet intérieur

Les travaux ont débuté mi-avril. Le chantier a subi plusieurs aléas (vol, problème d'approvisionnement...) et a dû être stoppé durant le mois de Novembre. Le nouveau planning de chantier prévoit la fin des travaux début Juillet 2022.

L'heure est au choix des matériaux pour la Commission « bâtiment » : menuiseries, couleur des murs et des portes, des carrelages et faïences des sanitaires, vestiaires et cuisine ainsi que le sol de l'espace jeux. Des visites sont prévues dans des salles environnantes. Le choix doit se porter sur un sol adapté aux différents sports pratiqués dans la salle mais également convenir pour les manifestations qui y seront organisées.



Côté chiffres : après quelques plus-values et des moins-values (+ 8 580.80€), le coût des travaux est ramené à 886 976,87€ HT sur un projet total de 976 475,45 € HT (maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôles, taxes, augmentation de la puissance du raccordement électrique...). **Rappelons que ce projet est subventionné à hauteur de 70%.**



Assainissement de la Salle polyvalente

Un nouveau dispositif d'assainissement autonome de la Salle polyvalente sera réalisé par l'entreprise Gaubert TP de Pouzauges. Le Département des Deux-Sèvres nous apporte une aide dite « CAP Relance 2021 » pour un montant de 7 798€ pour ces travaux.



Les Projets en cours

Samedi 4 septembre : La pose du bouquet.

Cette tradition consiste à poser au point le plus haut de la charpente (le faîtage), un branchage ou un sapin orné de fleurs et de rubans de toutes les couleurs. Cette "Cérémonie du Bouquet" témoigne de l'avancement des travaux de notre futur salle polyvalente : la charpente est terminée !

Après un discours du Maire, le bouquet champêtre réalisé par « Au temps des Fleurs », fleuriste de Cerizay, a été accroché par **Catherine LAM TAN HING-LABUSSIÈRE, Sous-préfète de l'arrondissement de Bressuire**.

Cet évènement a été organisé afin de remercier Madame la sous-préfète ainsi que le sénateur, Philippe MOUILLER pour leur implication et leurs contributions pour le financement important de l'Etat dans ce projet d'1 million d'euros. Un dossier qui a pu bénéficier du plan de relance, de la Dotation des Territoires Ruraux ainsi que de l'Agence Nationale du Sport. Selon Mme la Sous-préfète : « un exemple parfait d'une bonne réussite de dossier ».

Ce projet est un des maillons des 3 projets en cours menés simultanément qui consiste en l'aménagement de l'ancien terrain de foot (inutilisé depuis de nombreuses années) et le lancement d'un lotissement communal pour une cohérence et une bonne intégration dans le bourg. Une vision globale de l'entrée de bourg travaillée en étroite collaboration avec le CAUE.

Etaient également présents : M. MAROLLEAU, Conseiller départemental, Mme CASSIN Armelle vice-présidente de l'agglo, des présidents d'associations de la Commune, les Conseillers municipaux de la commune et Bruno Drochon, le maçon de Saint-André-Sur-Sèvre, conducteur de la nacelle pour l'occasion.



*Et si on lui donnait un nom à cette future
salle !*

Vous avez des idées ?

AVIS AUX HABITANTS

*Les élus attendent vos propositions par
téléphone ou par mail ou bien directement
dans la boîte aux lettres de la mairie*



Les Projets en cours

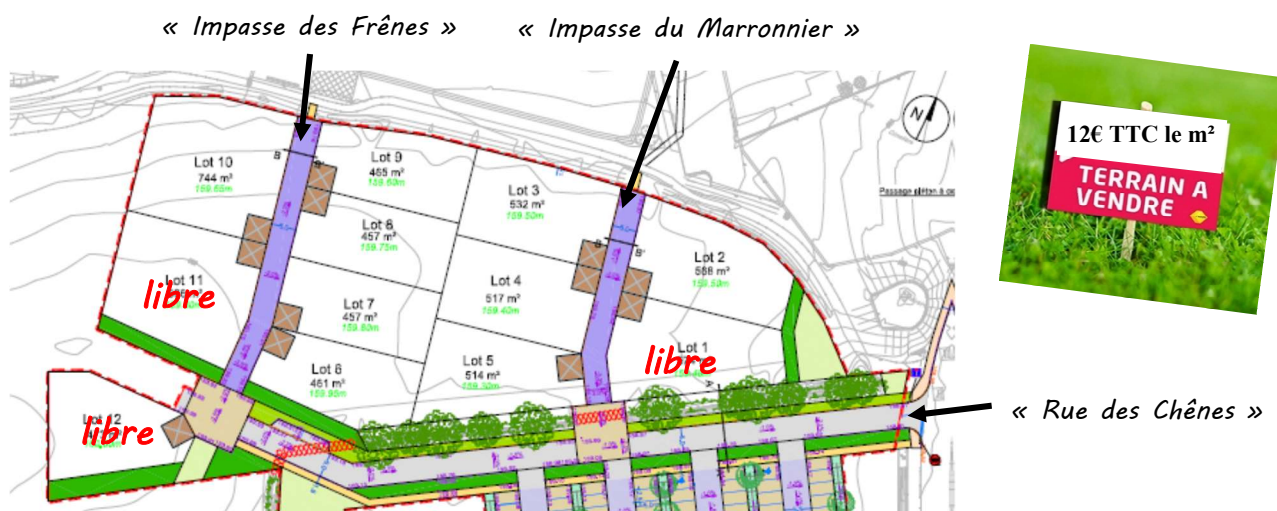
Photos des travaux
en page intérieure de la couverture

« Lotissement des Chênes »

Dossier suivi par Luc RAMBAUD,
Adjoint au Maire



Les travaux de la phase 1 qui consistent au terrassement et à la viabilisation des parcelles sont terminés depuis la mi-novembre.



Les premiers permis de construire viennent d'être déposés. 9 lots sont réservés à ce jour. 7 lots (du lot 3 au lot 9) seront destinés à du logement locatif réalisé par un bailleur privé pour répondre à une forte demande.

3 parcelles sont en attente d'acquéreurs (les lots 1, 11 et 12).

« Aménagement des Abords de la Salle Polyvalente »

Le financement du projet de « réhabilitation de la salle » étant couvert pour 70% de subvention, les élus ont décidé de lancer le projet d'aménagement devant la salle et le parking dès que les travaux de la salle seront terminés afin d'offrir un extérieur accessible et des places de parking pour répondre aux futures utilisations de la salle. Ces 2 projets (aménagement des abords de la salle et le lotissement) ont fait l'objet d'un seul marché. Les entreprises retenues interviendront pour ces 2 chantiers.

Une géodétection pour localiser précisément les réseaux enterrés devant la salle est nécessaire pour la suite du chantier des abords de la salle polyvalente. Cette prestation sera réalisée par L'entreprise Adré de Nantes, début Janvier, pour un montant de 1 314€ TTC.

Récapitulatif par Zone		Montant du marché
Abords de la Salle Polyvalente		322 017,95 €
Lotissement Des Chênes		264 375,01 €
TOTAL DEPENSES HT		586 392,96 €
TVA		117 278,59 €
TOTAL DEPENSES TTC		703 671,55 €

Acquisition de terrain

L'idée serait de planter des arbres à graines sur la parcelle AK 498 (en jaune sur le plan) et ainsi permettre aux moineaux friquets de se nourrir. Le moineau friquet qui est une espèce protégée en voie de disparition, a trouvé refuge sur les terres de Saint-André-Sur-Sèvre à la sortie du bourg en direction du Puy Tharreau. Il est important de savoir que le moineau friquet se nourrit de graines et ne parcourt pas plus de 300 mètres pour se nourrir. Quant à la bande sur la parcelle AK295, elle sera utilisée pour créer une voie douce afin de se rendre à l'étang communal depuis le bourg, puisque la voie située à gauche de l'ancien garage appartient maintenant à la Commune.



Coût de cette opération :

Achat des terrains (1€/m ²) :	820 € TTC (à redéfinir suivant le bornage)
Frais de bornage :	864 € TTC
Frais de notaire :	400 €
Récupération de la TVA :	- 276 €
Soit un coût total pour la commune :	1 808 €

Du nouveau matériel pour les services techniques

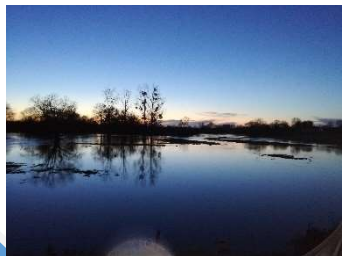
Acquisition :

- d'une tronçonneuse de marque STIHL auprès de « Mesmin répare » de Saint-Mesmin en remplacement de l'élagueuse actuelle hors d'usage, pour un montant de 332,50€ HT (soit 399€ TTC).
- d'un nouveau tracteur et d'un broyeur. Il s'agit d'un tracteur plus compact en remplacement du matériel actuel datant de 1985. Il est équipé d'une fourche à palette, d'un godet et d'une masse arrière. La faucheuse devra également être remplacée.

L'ensemble du matériel a été acheté auprès de la société Agri.VS de Saint-Mesmin, pour un montant à 39 000€ HT (tracteur et accessoires) avec une reprise du matériel actuel à 6 000€ pour le tracteur et 1 000 € pour le broyeur. Soit un coût total pour la Commune de 31 900€ HT (38 280€ TTC).

Quelques Chiffres

Photo prise le 29/12/2020 au gué de l'épine



802

C'est le nombre de millimètres d'eau tombés en 2021 (contre 1123 mm en 2020, 1030 mm en 2019)
source à la Naulière



2

Tables de pique-nique ont été installées aux abords du parking de l'église



10

Jeunes ont participé cet été et durant les vacances de la Toussaint, à la mission « **argent de poche** ». Un total de 114 demi-journées au service de leur Commune.

6

Mains ont réalisé la crèche dans l'église.
Pour la visiter, l'église a ouvert ses portes tous les jours jusqu'au 9 Janvier.
Merci à Elisa COUTAND, Martine DA SILVA et Anne-Marie DA SILVA.
Et merci également à Martine MOREAU pour l'ouverture et la fermeture de l'église à cette occasion



4

Palox ont été achetés par la Commune pour 532,39€ dont 2 sont installés dans l'allée centrale du cimetière afin d'y déposer les déchets recyclables et déchets verts en lieu et place des poubelles. Les 2 autres palox sont utilisés par les services techniques.



3

Poteaux incendies ont été remplacés sur les 21 poteaux existants sur la Commune (La Bottière, la Bleure et la Croix-Morchet) pour un total de 5 920,80 € TTC.

Les Commissions

Pour son bon fonctionnement, la commune a besoin d'organiser des groupes de travail dit « commissions », définies en fonction des domaines d'interventions et des projets. Les dossiers sont ensuite présentés à l'ensemble des élus lors des réunions du conseil municipal.

« VIE LOCALE »

*Adjointe responsable de
la commission*

Bernadette FERRIERE

« BÂTIMENTS »

*Adjoint responsable de
la commission*

Laurent PETIT

« VOIRIE »

*Adjoint responsable de
la commission*

Luc RAMBAUD

« Groupe de travail PCS »

(Plan Communal de
Sauvegarde)

*Responsable de ce
groupe de travail*

Bernadette FERRIERE

« Commission de Contrôle des listes électorales »

Responsable

Jacques SIONNEAU

« C.C.I.D. »

(Commission Communales des
Impôts Directs)

*Responsable la
commission*

Le Maire

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Actions
Sociales)

Président

Dany GRELLIER

Les 6 membres de la commission « Voirie »

- Luc RAMBAUD (3^{ème} adjoint)
- Quentin VIOLEAU
- Christian FAZILLEAU
- Michel ETAVARD
- Déborah ALVAREZ
- Dany GRELLIER

Travaux de voirie réalisés en 2021 :

- ⇒ Au lieu-dit « Monic » : Sur interpellation de l'adjoint à la voirie, L'entreprise Humbert mandatée par le SVL a remis à neuf le réseau d'eau potable (à la charge du SVL). Les travaux de réfection de voirie et de renforcement des accotements, à suivre ont été réalisés par l'entreprise CHARIER TP, à charge de la Commune.
- ⇒ Au Terrier : les travaux de la Pelle du Terrier ont endommagé l'accès. De plus, la sortie de la voie, en côte, favorise un creux à l'intersection. Pour une sortie plus sécurisée, cette pente a été allégée par une remise à niveau. Un bicouche a été mis en place dans le chemin d'accès au Terrier.

Dépenses dites « d'investissement » consacrées à la Voirie en 2021:

Montant total des travaux :	12 614,06 € TTC
Aide du département « 1000 chantiers en Deux-Sèvres » :	- 3 429,12 €
Récupération de la TVA dans 2 ans :	- 2 069,21 €
Soit un coût total pour la commune :	7 115,73 €

La Commune de Saint-André-Sur-Sèvre récompensée par l' Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN)

L'ensemble du parc d'éclairage public est doté de lampes à Leds. Cette opération débutée en 2010 a été achevée en 2017.

Une coupure nocturne de l'éclairage de 22h30 à 6h30 a été mise en place en 2015.

L'installation d'horloges astronomiques sur les 9 postes de distribution dès 2015 permet de déclencher l'éclairage public en fonction des heures du levé et du coucher du soleil.

Une extinction de l'ensemble des éclairages publics est effective de la mi mai au début du mois d'août.

La combinaison de ces actions a permis de réduire considérablement les consommations d'énergie de l'éclairage public passant de 16 464 kwh/an (en 2009) à 4 588 kwh/an (en 2020) malgré près de 15 lampes supplémentaires installées durant cette période.

Tenant compte des efforts réalisés, l' Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a attribué deux étoiles pour notre Commune.

TRAVAUX À VENIR

TRAVAUX DE VOIRIE EN 2022

La « Rue du Sabotier » (située derrière la mairie) a besoin d'un coup de neuf de son réseau eaux pluviales et eaux usées (à charge de l'agglo2b) ainsi que les conduites d'eau potable (à charge du SVL).

Après ces travaux, la Commune pourra prévoir le revêtement de cette rue.

Zoom sur les travaux d'entretien de nos chemins et de nos routes

- ⇒ Fauchage des banquettes : 2 passages ont été nécessaires cette année. Le premier passage s'est déroulé fin mai. C'est avec le nouveau tracteur de la Commune que Gilles, l'agent des services techniques a sillonné les routes communales pour un second fauchage des banquettes mi-juillet.
- ⇒ Chemin des « Pierres Brunes » : Le samedi 9 Octobre, Guy-Marie Fichet et Jacky Diguët ont consacré toute une journée à remettre en état le chemin des « pierres brunes » et ainsi faciliter son entretien. Une mini-pelleteuse a été louée auprès de AgriVS. Un grand merci à Guy Marie fichet et Jacky Diguët pour la réalisation des travaux.
- ⇒ Entrée « chemin du Marais » : L'accès du chemin du Marais a également été remis en état avec la mise en place de gravats, par Gilles, l'agent des services techniques.
- ⇒ L'entreprise SUEZ de CHOLET est intervenue pour un nettoyage du réseau eaux pluviales sur 20 mètres au lieu-dit St Jean et sur 53 mètres au lieu-dit Monic.
- ⇒ L'entretien des trottoirs et des caniveaux du bourg, de l'impasse du Terrier et du Puy Thareau ainsi que l'entretien du cimetière ont fait l'objet d'une expérimentation de sous-traitance par une entreprise privée. L'entreprise Pierre&Jardin a été retenue pour cette prestation. L'objectif est de confier ces travaux à une entreprise extérieure, à raison de 2 ou 3 jours par mois sur 4 mois dans l'année (Avril – Mai – Juin – Septembre).
- ⇒ En Juillet, l'entreprise GAUBERT de Pouzauges est intervenue pour la mise en œuvre de 6 tonnes de point à temps sur 7 routes communales. Ces travaux sont nécessaires pour réparer les dégradations de la voirie ou pour combler les fissures causées notamment par le gel.
- ⇒ En Septembre, la SARL GABARD de Saint-Amand-Sur-Sèvre a élagué les 55 km de haies bordant nos routes communales.
- ⇒ La Commune a renouvelé son contrat avec l'entreprise Atlantic balayage de Saint Fulgent pour une durée de 3 ans à compter du 1er Octobre 2021. A raison de 6 fois par an, la SARL Atlantic Balayage intervient pour le balayage du bourg.
- ⇒ L'entreprise ENDUIT Jean-Marc est intervenue à nouveau 3 fois cette année (Mai – Juin et Septembre) pour entretenir nos chemins de randonnée.

Dépenses dites « de fonctionnement » consacrées à l'entretien de la Voirie en 2021 :

Montant total de ces travaux d'entretien : 17 754,95 € TTC
Les travaux d'entretien ne peuvent bénéficier d'aucune subvention. En revanche, la Commune pourra récupérer la TVA dans 2 ans : - 2 912,52 €
Soit un coût total pour la commune : 14 842,42 € TTC

« Vie locale »

Les 6 membres de la commission « Vie Locale »

- Bernadette FERRIERE (1^{ère} adjointe)
- Nicole DANTHOIS
- Catherine GATARD
- Christina MALOSSE
- Laëtitia ROY
- Jacques SIONNEAU

Les Evènements 2021

« Enveloppes partagées »



Pour rappel, le but du jeu était de partager un contenu personnalisé (une pensée positive, un dessin, une recette, des blagues...) via l'enveloppe fournie par la mairie pour être redistribués ensuite à un autre participant. L'objectif de cette opération était de maintenir du

lien, limiter l'isolement, intégrer les nouveaux arrivants, créer de l'échange...

Près de 60 enveloppes nous ont été retournées soit plus de 20% des foyers.

Ces enveloppes ont ensuite été redistribuées à d'autres participants par les membres de la commission « vie locale » courant Mars.



Nettoyons notre commune

Campagne « Nettoyons notre Commune » autrement : Ce rendez-vous annuel du ramassage des déchets habituellement organisé en collectif s'est déroulé sur une période de 15 jours (du lundi 15 Février au samedi 27 Février) sur la base du volontariat. 2 familles ont participé à l'évènement. La municipalité les remercie pour cette action citoyenne.

Visite estivale

Le Mercredi 4 Août à 18h les 56 personnes inscrites à cet évènement (composées principalement d'enfants et d'habitants de la Commune) se sont retrouvées au Puy Thareau pour « L'herbier des chemins creux ». Un jeu de piste à la découverte du monde végétal à destination des enfants (et de leurs parents et/ou grands-parents). Chaque groupe s'est mis en quête de trouver les végétaux listés. A l'arrivée, les enfants ont reçu leur herbier personnel, un diplôme de « l'herboriste en herbe », et d'autres lots... Une dégustation de produits locaux est venue clôturer la soirée, au jardin du Cloître.



Cette année encore les inscriptions étaient limitées en raison de la Covid. La directrice de l'office du tourisme du bocage bressuirais invite l'association « Sèvre et Puys » et la municipalité à poursuivre ses visites destinées aux familles. Les autres communes proposent des animations davantage en direction des séniors.



« Tous à vos objectifs »

La commission Vie Locale a lancé cette année un nouveau projet intitulé "Tous à vos objectifs". Ouvert à toute personne résidante ou non dans la commune. Il s'agissait de collecter des photographies d'hier et d'aujourd'hui réalisées à Saint-André sur Sèvre. Il est prévu d'exposer les photographies reçues, lors de l'inauguration de la salle polyvalente. 2 d'entre elles figurent également sur la couverture de ce bulletin.

Il n'est pas trop tard pour nous faire parvenir de nouvelles photos, avant l'inauguration de la salle. Envoyez vos clichés (et pourquoi pas avec des paysages d'hiver) par courriel à l'adresse mail : mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr.

Tous à vos objectifs !!!
Photos
d'hier et d'aujourd'hui

« Désherbage du cimetière »

C'est encore une première pour la municipalité qui a lancé un appel à volontaires pour une action citoyenne visant à désherber le cimetière à l'approche de la Toussaint. Le cimetière étant beaucoup fréquenté en cette période de fleurissement des tombes des proches. Une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés les manches, sous un beau soleil, pour rendre ce lieu propre pour l'occasion. Cet élan de soutien et d'aide a été très apprécié. Merci à tous ces volontaires. Devant cette réussite, la municipalité envisage de renouveler cette action le 2 Avril 2022, pour les rameaux.

A noter dans vos agendas :
Nettoyage du cimetière
le 2 Avril 2022

Cérémonies commémoratives du 8 Mai et 11 Novembre

Ces 2 cérémonies en mémoire de nos soldats morts pour la France sont évidemment des rendez-vous qui doivent être honorés.

Organisées au monument aux morts de la Commune, elles sont animées par Dimitri JOLICON et rythmée par les rituels (Discours du Maire - Dépôt de gerbe). Elles se sont achevées par le partage traditionnel du verre de l'amitié à la salle du Foyer.

Opération « plantation des haies »

Ce projet, porté par la commission « Vie Locale » consiste à mener et accompagner la plantation de haies sur plusieurs sites de la commune, à la demande d'agriculteurs.

Les élus ont souhaité mener une nouvelle opération de plantation de haies sur 3 sites de la commune. Un projet qui répond à des besoins émanant de 3 agriculteurs pour pallier aux problèmes d'érosion. L'opération concerne 9 haies soit 380 mètres composés de 548 plants qui seront replantés sur le secteur entre le Puy Thareau et le Croix Morchet et entre Monic et la Chatière. Ces plantations auront lieu fin Janvier.

Ce programme de valorisation des haies sur le territoire de l'Agglo2B par Bocage Pays Branché répond à l'appel à projet lancé par le Département des Deux-Sèvres, dans le cadre de sa politique environnementale. Cet appel à projet a pour but de soutenir la plantation d'arbres et de haies.

Le coût de l'opération est estimé à 1 299.23€ HT (330 € d'aide à la conception du dossier et à l'accompagnement et 969.23€ de fournitures de plants et tuteurs). L'aide du département liée à l'appel à projet est évaluée à 761.54€ (soit 60%). Ce qui laisse un reste à charge pour la Commune de 537,69€.

Une équipe de bénévoles et d'élus prêteront main forte pour planter la haie entre Monic - la Chatière.



Les membres du C.C.A.S :

- Dany GRELLIER (Préside le C.C.A.S)

Les 4 membres élus :

- Bernadette FERRIERE (1^{ère} adjointe)
- Nicole DANTHOIS
- Christina MALOSSE
- Jacques SIONNEAU

Les 4 membres non élus :

- Cécile GIRARDEAU
- André LANDRIT
- Martine MOREAU
- Valérie ROY

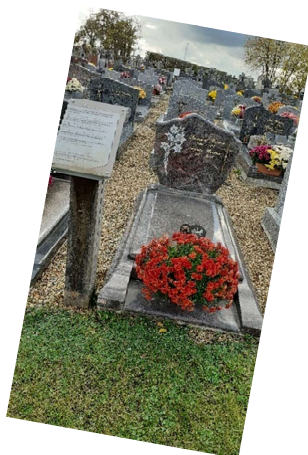
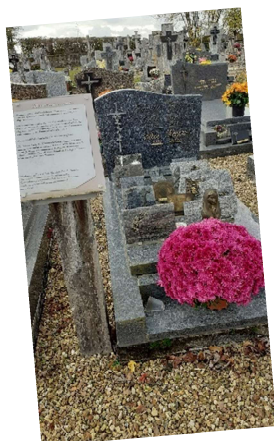
Qu'est-ce qu'un C.C.A.S. ?

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, de venir en aide aux personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap, d'**accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...).

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale de votre lieu de résidence peut vous aider.



A la Toussaint, le C.C.A.S fleurit les tombes de la famille RENOUX, en mémoire de leur généreux don fait au C.C.A.S. en 2017



Le C.C.A.S organise tous les ans un REPAS pour les séniors de plus de 65 ans.

Une fois encore, le repas habituellement offert aux personnes de 65 ans et plus n'aura pas lieu en février 2022. Le conseil municipal a prévu, comme l'an passé, en compensation, un colis pour chacune de ces personnes. Chaque personne a reçu, en décembre, un colis individualisé. Ces 180 colis « Bio » proviennent de la Biocoop de Bressuire. Les 15 élus se sont répartis la distribution.

Etat-Civil 2021

Naissances

- BRIFFAUD Naïssa 17 Janvier 2021
- DAVIAUD Arsène 8 Septembre 2021
- CHEVRIER Timéo 10 Décembre 2021



Mariages

- DAVIAUD Yohan et MAROUNDU Brunella
- GAUTREAU Anthony et DEBORDE Amélie

26 Juin 2021
2 Octobre 2021



Décès

- MÉNARD Jean 14 Février 2021
- RIPALT Jean 21 Février 2021
- VIOLEAU Florian 21 Mai 2021
- POUET Patrick 28 Juillet 2021
- MILOCCO Mario 17 Septembre 2021
- COUTANT Jérôme 29 Novembre 2021



Nouveaux arrivants

- AUBINEAU Antony
- JOTTREAU Bastien et LOPES Véronique
- YOU François et BODIN Stéphanie
- MALHEURTY Pascal et sa famille
- GUEDON Isabelle
- ANDRE Samuel et BENEST Mélinda
- BAUDOUIN Arnaud
- GAUTREAU Anthony et DEBORDE Amélie

Nouveaux arrivants, si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes invités à vous présenter en Mairie munis du livret de famille ou d'une pièce d'identité pour vous faire enregistrer, ainsi que d'un justificatif de domicile afin de vous inscrire sur les listes électorales.

Informations pour la réservation des salles



A la réservation

- Signature du contrat de location et du règlement intérieur
- Chèque de caution à l'ordre du trésor
- Attestation de Responsabilité Civile (à demander à son assurance)

TARIFS

Salle du Foyer

		Tarifs ÉTÉ Période du 15 avril au 14 octobre	Tarifs HIVER Période du 15 Octobre au 14 Avril
Caution (avec ou sans sono)		500 €	
Salle 1 avec Bar capacité 36 personnes (52 m²)	1 Jour	50 €	60 €
	2 Jours	80 €	100 €
Salle 2 avec Cuisine capacité 48 personnes (60 m²)	1 Jour	65 €	75 €
	2 Jours	110 €	125 €
Salle entière capacité 84 personnes	1 Jour	110 €	120 €
	2 Jours	170 €	190 €
Location sono/vidéoprojecteur (avec salle 2 ou salle entière uniquement)		40 €	40 €
Installation la veille à partir de 17h		16 €	16 €
Salle entière : Vin d'honneur (après sépulture)		50 €	55 €

Salle du Jardin du Cloître

(capacité 40 personnes)

		Tarifs ÉTÉ Période du 15 avril au	Tarifs HIVER Période du 15 Octobre
Uniquement lors des fêtes de fin d'année	1 Jour	/	55 €
Rassemblement après sépulture		50 €	55 €
Vin d'honneur		50 €	55 €

Une gratuité de location de salle est accordée à chaque association de la commune pour une manifestation
Tarifs doublés HORS COMMUNE, sauf rassemblement après sépulture

Mise à disposition de **10 heures** le premier jour à **8 heures** le second jour (les clés sont à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie).

LES PAIEMENTS DE VOS FACTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE

A compter du 1^{er} Janvier 2022, la Trésorerie de Bressuire est transférée à Thouars. La commune de Saint-André-Sur-Sèvre change donc de trésorerie.

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, NOTAMMENT LE PAIEMENT EN LIGNE DE VOS FACTURES, LA COMMUNE VOUS PROPOSE 2 DISPOSITIFS

« PAYFIP » et « PAIEMENT DE PROXIMITÉ ».

LE « PAIEMENT DE PROXIMITÉ »

Une offre de paiement de proximité, en partenariat avec de nombreux buralistes, pour le règlement des impôts, amendes ou factures des services public (location de salle, concession de cimetière, transport scolaire...).

Les points de paiement sont reconnaissables grâce à un panneau « paiement de proximité »

Comment fonctionne le nouveau paiement de proximité ?

Les usagers, munis de leurs factures publiques dotées d'un QR Code, peuvent régler par carte bancaire ou en espèces auprès des buralistes agréés Française des Jeux acceptant les paiements de proximité. 15 buralistes vous accueillent aujourd'hui sur le territoire de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, sur des jours et plages horaires élargis.



Quels sont les moyens de paiement acceptés ?

- Les espèces jusqu'à 300€
- La Carte bancaire sans limite de plafond

Quels sont les avantages du nouveau paiement de proximité ?

La sécurité

- le paiement est sécurisé grâce au QR code
- le buraliste pourra imprimer un reçu nominatif sur demande

La proximité

- un réseau important de buralistes adhérents au système
- des horaires d'ouverture pratiques au quotidien
- des professionnels agréés par l'administration et formés pour accueillir les usagers

La confidentialité

- la facture sera scannée directement par l'utilisateur
- le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle

Nouveau service « paiement de proximité »

Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
 - un QR code
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité.

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

LES MOYENS DE PAIEMENT

c'est pratique!

« PAYFIP »

Avec PayFIP, c'est simple, vous pouvez payer par prélèvement bancaire ou par carte bancaire les factures émises sous la forme d'un titre "avis de sommes à payer" par la Commune de Saint-André-Sur-Sèvre (ex : factures de location de salle, loyer...) et obtenir un reçu pour les factures réglées (par courriel dans votre adresse mail).

Les paiements effectués en ligne sont simples et sécurisés.

Pour pouvoir effectuer vos paiements en ligne, vous devrez vous munir :

- de la facture à régler
- de votre adresse électronique
- de votre carte bancaire
- OU pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace particulier impots.gouv.fr et lors de la première utilisation d'un RIB.

Pour commencer vos paiements en ligne, rendez-vous sur le site internet www.payfip.gouv.fr

Pour vous aider à effectuer vos démarches, merci de bien vouloir suivre les étapes indiquées, suivantes :

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie de Saint-André-Sur-Sèvre au 05-49-80-87-68 ou par mail : mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr



+ simple et + sûr : le paiement en ligne !

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (location de salle, loyer...) ? Le paiement par internet est proposé sur www.payfip.gouv.fr

Payez en ligne ! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque ! Cette fiche vous présente les étapes du paiement sur tipi.budget.gouv.fr

Vous avez besoin de :

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace Particulier impots.gouv.fr et, lors de la première utilisation, un RIB.

Accédez au service de paiement en ligne

- 1 Dans votre navigateur internet, saisissez l'adresse du site www.payfip.gouv.fr



- 2 Vous accédez à la page d'accueil de ce site. Cliquez sur le bouton « PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES »

Remplissez le formulaire

- 3 Saisissez les informations figurant sur la facture :
 - > l'identifiant collectivité puis cliquez sur « Confirmer »
 - > la référence de la dette ou de la facture puis « Confirmer ».

- 4 Saisissez ensuite :
 - > le montant dû TTC, avec les centimes ou « 00 »
 - > votre adresse électronique, deux fois, puis « Confirmer ».





Vos démarches administratives

2 sites internet à retenir pour connaître vos droits et effectuer toutes vos démarches administratives



C'est le site officiel de l'administration française pour connaître vos droits et effectuer vos démarches.

En quelques clics depuis chez vous, réalisez les démarches en ligne suivantes :

- **Demande d'actes d'état civil** : naissance, mariage ou décès auprès de la commune française du lieu de l'évènement
- **Déclaration de changement de coordonnées** : informez rapidement et facilement les principaux organismes de votre changement d'adresse ou de numéro de téléphone ou d'adresse électronique
- **Demande d'inscription sur les listes électorales**
- **Déclaration de changement de nom** : déclarez à plusieurs organismes votre changement de nom d'usage à l'issue d'un mariage ou d'un divorce
- **Recensement citoyen obligatoire** pour les jeunes de 16 ans

Service-public.fr c'est aussi un guide de « vos droits et démarches ». Il contient plus de 2 800 fiches d'information et questions-réponses et quelques 5 000 liens vers des ressources utiles (formulaires, démarches en ligne, textes de référence, sites web publics, etc.) pour exercer ses droits et accomplir ses démarches.

Et pour simplifier davantage la réalisation de vos démarches en ligne, vous pourrez, en enregistrant vos coordonnées personnelles dans la rubrique Mes coordonnées, bénéficier du pré-remplissage de tous les formulaires.

Vous pouvez aussi vous rapprocher de la mairie pour réaliser toutes ces démarches.



Faux sites administratifs : attention aux apparences ! Certains sites commerciaux font tout pour tromper le consommateur et prendre l'**apparence d'un site officiel** (Couleurs bleu, blanc et rouge, drapeaux, Marianne...) Pour éviter les pièges, vérifiez l'URL du site, affichée dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. **« Les sites officiels de l'administration française doivent se terminer par « .gouv.fr » et jamais par .gouv.org ou .gouv.com »**

Les bonnes pratiques pour éviter les arnaques

- consulter le site service-public.fr pour être redirigé vers le site adéquat en fonction de la demande
- ne pas se fier aux premiers résultats des moteurs de recherche car ils ne correspondent pas toujours aux sites officiels
- vérifier que l'url du site se termine par .gouv.fr



Vos démarches administratives

Carte d'identité, passeports, permis de conduire ou encore carte grise



Vous avez besoin d'un passeport pour une envie d'évasion, vous devez renouveler votre carte d'identité, vous changez de véhicule...
Effectuez toutes ces démarches par internet.

Comment faire ?

- Rendez-vous sur votre compte (ou créez un compte si c'est une première utilisation) sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : **ants.gouv.fr**
- Faites la pré-demande en ligne et achetez vos timbres fiscaux si nécessaire.
 - Carte d'identité : gratuite (sauf en cas de perte ou de vol : 25€)
 - Passeport :
 - 86€ pour une personne majeure (valable 10 ans)
 - 42€ pour les 15 – 18 ans (valable 5 ans)
 - 17€ pour les moins de 15 ans (valable 5 ans)
- Prenez ensuite rendez-vous à la mairie de Cerizay au 05-49-80-57-11 ou sur <https://rendervousonline.fr>
- Munissez-vous, pour le rendez-vous, de la pré-demande imprimée et des pièces justificatives demandées.

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Début 2022, ouverture d'une « maison France Services » à Cerizay.

Une Maison France Services, c'est quoi ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... 2 agents sont formés et disponibles pour vous accompagner dans toutes vos démarches du quotidien.

France services, c'est le retour du service public à moins de 30 minutes de votre domicile.

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h

Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : de 9h à 12h

Place Jean Monnet
79140 CERIZAY
Tel: 05.49.80.64.10





Vos démarches administratives

Si vous êtes nés en 2006 : n'oubliez pas de venir en mairie pour vous faire recenser en 2022

Le recensement citoyen obligatoire, plus simple, plus pratique sur service-public.fr



- Ouvert 7j/7, 24h/24, sans déplacement
- Une démarche réalisée en seulement quelques clics
- Un espace unique pour s'informer, réaliser sa démarche et suivre son dossier



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET :

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Recherche » tappez « recensement ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE : Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ORGANISATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

DEFENSE.GOV.FR



En 2021, à l'occasion des élections Départementales et Régionales qui se sont déroulées conjointement les 20 et 27 Juin, la Commune a fait l'acquisition de :

- ❖ Un isoloir pour personne à mobilité réduite pour un montant de 302,50€ HT (soit 363€ TTC).
- ❖ 3 parois de protection pour le bureau de vote pour un montant total de 328,80€ TTC



Une aide de 300€ a été versée de l'Etat pour l'acquisition des parois de protection. La Commune a perçu une indemnité de 372,32 € de l'Etat pour les frais de gestion de ces élections.

Prochaines élections :

Présidentielles les 10 et 24 Avril 2022

Législatives les 12 et 19 Juin 2022



La communauté d'agglomération du Bocage bressuirais, surnommée « **Agglo 2B** », présente une superficie de 1 328 km².

Initialement créée en 2014 sur la base de 44 communes, elle compte aujourd'hui 33 communes et 75 710 habitants. Elle est la 2^{ème} communauté d'agglomération des Deux-Sèvres.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la collectivité. Il réunit l'ensemble des conseillers communautaires issus de toutes les communes du territoire.

Le nombre de conseillers communautaires pour le mandat 2020-2026 a été fixé à 75.



Son président : Pierre-Yves MAROLLEAU

14 vice-présidents dont Dany GRELLIER

12^{ème} Vice-Président

Transports, Mobilités, Politiques de ruralité

📍 **Maire de St-André sur Sèvre**

12 membres du bureau communautaire

48 conseillers communautaires

www.agglo2b.fr

Le site Internet de l'Agglomération du Bocage Bressuirais se veut facile d'accès au travers d'informations pratiques (présentation et contact des différents services, horaires, téléchargement de fichiers ...). Il présente toute l'actualité de la collectivité et vous offre la possibilité de recevoir dans votre boîte mail celle qui vous intéresse. Inscrivez-vous aux Newsletters.

👍 L'Agglomération est également présente sur Facebook www.facebook.com/agglo2b

NOUVEAU : LA NAVETTE DES BIBLIOTHEQUES

« En Bocage Bressuirais, les livres voyagent jusqu'à vous »



Les 23 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais **renforcent les services auprès de leurs abonnés**. Grâce à un **système de navette**, les documents vont **circuler d'une bibliothèque à l'autre**, permettant ainsi aux usagers de les **emprunter et de les rendre dans n'importe quelle bibliothèque** du territoire.

Livres de cuisine, romans, albums pour enfants, CD, DVD, livres-lus... Tout devient accessible à tous. Les usagers ont ainsi accès à l'ensemble des collections des bibliothèques, soit plus de 230 000 documents disponibles partout et gratuitement !

Exemple : au gré des envies des usagers, le dernier roman de Guillaume Musso disponible à Bressuire peut ainsi voyager jusqu'à la bibliothèque proche du domicile de l'abonné à La Forêt sur Sèvre et être ramené à la bibliothèque de Mauléon, proche du travail.

Comment profiter de la navette des bibliothèques ?

Tout abonné(e) à la bibliothèque peut bénéficier de la navette.

Pour rappel, **l'abonnement est gratuit** pour tous les habitants de l'Agglo.

1 - Je réserve mes documents :

- soit **en ligne** en me connectant à mon compte lecteur sur bibliotheques.agglo2b.fr,
- ou directement **en bibliothèque**, auprès d'une bibliothécaire

Je peux réserver 3 documents (tous supports, nouveautés incluses...) par abonnement.

2 - Je choisis le site de retrait des documents parmi les 23 bibliothèques.

3 - J'attends d'être informé(e) de la disponibilité du document, par téléphone ou par mail, avant de me déplacer dans la bibliothèque de mon choix. Je dispose de 15 jours pour récupérer mes documents.

4 - Je peux rapporter mes documents :

- dans n'importe quelle bibliothèque du réseau aux horaires d'ouverture,
- ou dans la boîte à retour de la médiathèque de Bressuire accessible 24/24

Plus d'informations :

Bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

05 49 65 29 27

bibliotheques@agglo2b.fr

Collecte des déchets

PLACE A LA TARIFICATION INCITATIVE !

Fin septembre/début octobre, vous avez reçu un **courrier de simulation de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)**.

Cette simulation est basée sur les dépôts d'ordures ménagères enregistrés sur l'année 2020. Elle vous permet de prendre connaissance des modalités de calcul et des tarifs qui vous seront appliqués. Il ne s'agit pas d'une facture à régler mais bien d'une estimation.

Votre première TEOMi figurera sur l'avis de taxe foncière 2022 et prendra en compte le nombre de dépôts réalisés en 2021.

Cette année, aucun changement ! Vous continuez de payer la TEOM si vous êtes propriétaire, ou un forfait dans vos charges si vous êtes locataire.

Pour tout savoir sur le détail du calcul de la TEOMi, rendez-vous sur www.agglo2b.fr

Suivez dès maintenant votre utilisation du service !

Grâce à la plateforme Ecocito, vous pouvez accéder au suivi personnalisé de votre production de déchets directement en ligne.

Connectez-vous à l'adresse suivante <https://agglo2b.ecocito.com> et créez votre compte à l'aide de la clé d'activation figurant sur votre courrier de simulation ou simplement de votre adresse.

INCIVILITES :

Dépôts illégaux de déchets et comportements inciviques : ça suffit !

Depuis quelques mois, la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets de l'Agglomération constate une hausse des incivilités autour des conteneurs collectifs sur l'ensemble des communes de son territoire.

En 2020, 221 tonnes de déchets ont été ramassées par l'équipe de « brigade verte » de l'Agglomération et par les agents communaux lors du nettoyage des abords des points de collecte, soit 3% des quantités d'ordures ménagères collectées annuellement par le service.

Le Vice-Président en charge de la compétence, Yves Chouteau, a fait de cette question une des priorités de son mandat politique.

En 2021 et 2022, les foyers qui n'utilisent pas leur bac ou leur carte pour le dépôt des ordures ménagères dans les conteneurs collectifs vont être progressivement rencontrés pour un rappel des consignes et des risques encourus en cas de comportements délictuels. Des opérations de sensibilisation en porte à porte des foyers résidant à proximité des points de collecte les plus sujets aux incivilités sont également menées. Les points de collecte sont par ailleurs surveillés par moyen vidéo et humain afin d'observer les comportements, faire des rappels de consignes et équiper les foyers de carte si besoin.

Enfin, une grande campagne de communication va être menée début 2022 pour sensibiliser le grand public au respect de notre cadre de vie.

RAPPEL : LE DEPOT SAUVAGE EST INTERDIT

Tout dépôt de déchets, même au pied des conteneurs collectifs, est interdit et considéré comme un dépôt sauvage. Il est donc passible d'une facture de 110€ pour frais de nettoyage et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€.

Le tri des déchets est obligatoire. Les déchets recyclages (emballages et papiers) doivent être triés. Tout défaut de tri (ordures ménagères dans le bac jaune par exemple) est passible d'une facture de 45€.

VOS OUTILS ET VOS DEMARCHES

Vous emménagez ou déménagez ? Vous vendez votre maison ?

Pensez à nous signaler votre départ ou votre arrivée dans un nouveau logement pour la mise à jour de votre dossier. Avec la mise en place de la TEOMi, il est impératif d'avertir l'Agglo de tout changement de situation dans le logement.

Les cartes sont affectées au logement et non à l'occupant.

Si vous êtes locataire, votre carte doit être rendue au propriétaire de votre logement ou à l'agence immobilière, au même titre que les clés de la maison, à la sortie du logement.

Pour les propriétaires, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

Vous avez perdu votre carte ? Vous venez d'arriver dans un logement et vous n'avez pas de carte ? Signalez-le sans attendre via le formulaire en ligne sur www.agglo2b.fr « Demande de carte/carte perdue » ou au 05 49 81 15 15

Vous constatez un débordement, un problème technique sur un conteneur ?

Signalez-le-nous sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais.

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

CONSIGNES DE TRI : place à la qualité du tri !

Astuces pour bien trier

- C'est un emballage ? Pas de doute, direction la poubelle jaune ou le conteneur collectif emballages/papier ! (Hormis les emballages en verre bien sûr)
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider
- Déposez vos emballages et vos papiers en VRAC (surtout pas de déchet mis en sacs, même en sacs en papier !)
- Vous pouvez les écraser mais pas les imbriquer. Pensez à bien les séparer
- Un doute ? Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien : Le **Guide du tri** vous aide à faire le bon geste de tri en répondant à toutes les questions que vous vous posez (disponible sur Google play ou l'App Store – www.consignesdetri.fr). Elle vous permet aussi de connaître les points de collecte à proximité



RAPPEL de ce qui doit rester dans la poubelle d'ordures ménagères (liste non exhaustive)

Mégots de cigarettes, protections d'hygiène intime, tampons hygiéniques, mouchoirs à usage unique, couches, scotch, vaisselle cassée, lingettes, cotons démaquillants, cotons tiges, déchets de viandes ou poisson, masques jetables, papiers et cartons souillés, poussières, balayures, sacs d'aspirateur, cendres, litière minérale des animaux domestiques, caoutchouc des boccas, agrumes, petits déchets de bricolage, lames et rasoirs jetables, ampoules cassées....

Quoi faire de mes déchets verts ?

⇒ Les composter ?

Oui. En compostant vos déchets de cuisine au lieu de les jeter, vous pouvez garder votre poubelle plus longtemps et sans odeur, tout en bénéficiant d'un allié précieux pour amender votre jardin !

Pour obtenir un composteur, rendez-vous à une prochaine réunion compostage.

Réservation obligatoire avant la réunion : www.agglo2b.fr ou 05 49 81 15 15

⇒ Les déposer en déchetterie ?

Oui. Voici les horaires du point le plus proche de chez vous

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cerizay ZA Longchamp 05 49 80 08 97	8h30 - 12h 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermé	8h30 - 12h 14h - 17h30	8h30 - 12h 14h - 17h30

⇒ Les brûler

Non. Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Néanmoins, il est possible de faire brûler ses déchets verts dans son jardin à titre dérogatoire du 1^{er} octobre au 31 mai de l'année suivante, sous certaines conditions et **sur autorisation du Maire après avoir obligatoirement fait une déclaration en mairie, indiquant la date, le lieu et l'heure de l'opération**. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) doit également être averti par le bénéficiaire de l'opération, le jour même du brûlage.

Habitat

Un nouveau programme de l'Agglomération pour aider à la rénovation des logements en centre-bourg et centre-ville en Bocage Bressuirais (2022-2026)

L'Agglomération du Bocage Bressuirais met en place un nouveau programme en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour aider les propriétaires bailleurs ou occupants à **améliorer la qualité des logements** dans les centres anciens en **proposant gratuitement** :

- des **conseils architecturaux** pour imaginer et préciser votre projet de rénovation,
- des **conseils pour la rénovation énergétique** de votre logement,
- un **accompagnement sur-mesure** pour préciser votre projet, son financement et vous aider à monter votre dossier de demande de subvention,

En fonction de votre projet ou de votre logement, il vous sera également possible de solliciter des **aides financières*** pour la rénovation de votre logement en cœur de bourg (aides locales de l'Agglomération **SANS** conditions de ressources) :

- L'embellissement **des façades**,
- La rénovation du logement suite à une **première accession** à la propriété,
- La **transformation** /restructuration d'un ou plusieurs logements anciens,
- La rénovation d'un logement dans le cadre **d'un projet collectif, atypique ...**
- La rénovation d'un logement **précédemment vacant**



*Selon les règlements définis

**Un appui pour votre projet de rénovation
Un véritable coup de pouce pour vos travaux !**

Pour en savoir plus,

Contactez l'**Espace Habitat et Énergie** de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Par téléphone au 05 49 81 19 45 ou par mail : info.habitat@agglo2b.fr
ou consultez le site internet : www.agglo2b.fr

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé par le Conseil Communautaire de l'Agglomération du Bocage Bressuire le 9 novembre dernier.

**Vous avez un projet et souhaitez connaître les règles d'urbanisme de votre propriété ?
Rendez-vous sur :**

<http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>.

Il n'y a désormais plus qu'un PLUi commun qui organisera le développement du territoire de manière cohérente à l'échelle intercommunale à l'horizon des 10 prochaines années.

Il définit les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivreront les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...) **des particuliers, professionnels ou organismes publics.**

Exemples de ce qui change à Saint-André-Sur-Sèvre :

- Les zonages : désormais toutes les habitations de la Commune sont en zone A (excepté le bourg en zone U et le Puy-Thareau en zone Nh)
- Les quelques règles d'urbanisme d'emprise au sol maximum autorisées, selon les zones, à compter de l'approbation de PLUi et sans limite de durée :
 - **En zone U** (le bourg) : une grande partie de cette zone est située dans le périmètre de l'église, un site inscrit au monument historique. Les règles de cette zone ne changent pas.
 - **En zone Nh** (le Puy Thareau). Cette zone qui était auparavant en zone U, devient une zone Nh :
 - Possibilité d'extension de l'habitation dans la limite de 50m²
 - Les annexes cumulées, situées à une distance de 20 mètres maximum de l'habitation, ne doivent pas dépasser 50 m².
 - Les piscines feront 50m² maximum
 - Les abris de jardin seront limités à 10 m²
 - En zone A (toutes les autres habitations de la Commune). Anciennement en zone Ah, ces habitations passent en zone A :
 - Toutes les granges qui présentent un intérêt architectural ont été listées pour être autorisées à changer de destination (ex : réhabilitation d'une grange en maison d'habitation)
 - Possibilité d'extension de l'habitation dans la limite de 50m² (contre 30% maximum de la surface de plancher auparavant)
 - Les annexes cumulées, situées à une distance de 20 mètres maximum de l'habitation, ne doivent pas dépasser 50 m² (contre 30 m² auparavant).
 - Les piscines feront 50m² maximum (contre 30 m² auparavant)

Ce PLUi est applicable à compter du 3 janvier 2022

Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme



Depuis le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique.

Ce nouveau téléservice est disponible sur le site internet de la commune et le site de l'Agglo2b.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoins de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

Comment déposer un dossier numérique ?

1. **Se connecter au nouveau téléservice via le site internet de la commune et le site de l'Agglo2b**
2. **S'identifier :**
 - Soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme,
 - Soit via votre identifiant France Connect (Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste,...).
3. **Choisir quel dossier vous souhaitez créer :**
 - Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
 - Permis d'Aménager (PA) ;
 - Permis de Démolir (PD) ;
 - Déclaration Préalable de travaux : pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
 - Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;
 - Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;
 - Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Soyez vigilant à bien choisir la bonne commune.

Quels avantages pour les usagers ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques. Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du Guichet Numérique. Vous serez ainsi alerté au plus vite de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

À NOTER

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service URBANISME de votre mairie au 05-49-80-87-68 ou par mail à mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr



Feuillets « spécial jeunes »

#reserveauxjeunes



Dans ces 4 pages détachables, retrouve des lieux utiles, des informations et des aides.

Cette année, la Commune de Saint-André-Sur-Sèvre a mis en place 2 nouvelles actions en faveur des jeunes :

SPÉCIAL ÉTUDIANT.E.S

— Travaux d'impression gratuits —
— Réservés aux lycéens et étudiants de la Commune —

« Le C.C.A.S a décidé de mettre en place, une aide aux travaux d'impression en rapport à la scolarité, en faveur des lycéens et étudiants domiciliés sur la Commune.

Les conditions et modalités ont été définies à travers une charte.

Le nombre de tirages sera limité à 240 feuilles A4 (ou 120 feuilles A3). Au-delà un forfait de 0,60€ par tranche de 10 feuilles supplémentaires sera demandé. »

Intéressé.e ? Contacte ta mairie

IMPRIMER, RELIER, ... LA
MUNICIPALITE S'OCCUPE DE TOUT
!



SPÉCIAL COLLÉGIEN.NE.S

« Ciné-ados »
— Réservés aux collégiens de la Commune —

La Commune de Saint-André-Sur-Sèvre en partenariat avec le cinéma « le 7^{ème} art » de Cerizay et les communes du canton, ont lancé le dispositif « ciné-ados ».

Tous les vendredis qui précèdent les périodes de vacances scolaires (à la sortie des collèges), soit 5 séances par an, les ados assistent, sur inscription, à une séance à tarif réduit, dont le film a été sélectionné pour eux par un collectif.

Tarif : 3€ par jeune pour la séance
(la commune finance 1 €/jeune de sa commune/séance)

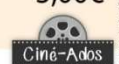
Intéressé.e ?

Contact le CSC au 05-49-80-57-63

CINÉ-ADOS



Film « Les Tuches 4 » Tarif ados :
Vendredi 17 décembre 2021 3,00€
À 17h30
Cinéma le 7^{ème} Art





Dans le cadre de l'action régionale en faveur de l'accès à l'emploi et l'autonomie des jeunes, la Région Nouvelle-Aquitaine œuvre au travers de différents dispositifs, notamment :

Aides au permis de conduire et au BAFA - Région Nouvelle-Aquitaine

Aide à la préparation de l'examen du permis de conduire catégorie B

L'obtention du permis de conduire peut parfois coûter cher, surtout pour un jeune. Si vous résidez en Nouvelle Aquitaine, vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre permis de conduire.

La Région Nouvelle-Aquitaine propose une aide à la préparation du permis de conduire B. Celle-ci s'adresse aux jeunes en insertion professionnelle avec des ressources faibles.



Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25, en insertion professionnelle, issus d'une formation de niveau IV ou infra peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 300 € à 1 200 € pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité.

Aide aux brevets : BAFA, BAFD et BNSSA

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur / **BAFD** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur / **BNSSA** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 30 ans, les jeunes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 150 € à 400 € en fonction de la nature du brevet.

À travers cette politique volontariste, la Région Nouvelle-Aquitaine poursuit ses efforts pour favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi. Nous vous invitons à prendre connaissance des règlements d'intervention disponibles sur le guide des aides de la Région :

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

Liens

<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>
<http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr>





Feuillets « spécial jeunes »

Maison de l'Emploi 27, boulevard du Colonel-Aubry 79300 Bressuire
05 49 81 19 20

La Mission locale Bocage Bressuirais vous aide à résoudre l'ensemble de vos problèmes que pose la recherche d'emploi, la construction et la réalisation d'un projet socio-professionnel et de formation...



Un lieu où les jeunes de 16 à 25 ans peuvent être écoutés par des professionnels qui les aident à trouver des solutions pour avancer, dans la vie professionnelle (emploi, formation) et/ou dans la vie quotidienne (logement, santé, volontariat, permis de conduite ...) en leur proposant un accompagnement personnalisé.

La Mission locale Bocage Bressuirais vous offre un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement en matière de santé, logement, transport et d'accès aux droits.

L'objectif de la Mission locale Bocage Bressuirais est de proposer à chaque jeune un parcours cohérent de formation et d'insertion, avec le souci réaffirmé de faire reculer toutes les pratiques discriminatoires.

L'application mobile pour les jeunes de Nouvelle-Aquitaine

De jour comme de nuit, **Ma Mission Locale** en 1 clic...

Jeunes 16-25 ans
[IN]Système

Emploi
Évènement
Stage
Infos pratiques

Formation
Pré-inscription
Demande de rendez-vous

Scannez-moi !

Ma Mission Locale dans la poche !

Available on the **App Store**
GET IT ON **Google Play**



La Cité de la Jeunesse et des Métiers à Bressuire

Un lieu Par et Pour les jeunes du Bocage

Située **près de la gare** à Bressuire, la CJM a pour vocation **de rassembler en un même lieu différents services** en faveur de la jeunesse. Elle permet un accueil et un accompagnement global des jeunes que ce soit pour un **projet individuel ou collectif, professionnel ou personnel**. Finies les phrases du type « vous êtes encore trop jeune » ou « vous n'avez pas encore assez d'expérience ». À la CJM, **place aux projets** ! La présence de plusieurs structures dédiées à la jeunesse favorise une plus grande transversalité et donc un **meilleur accompagnement des 11-30 ans**.

Les structures présentes à la CJM

- **Le service jeunesse de l'Agglomération et le Bureau d'Information Jeunesse**
Le point Info Jeunes se situe désormais à la CJM. C'est donc dans ce nouveau lieu que vous retrouverez les ressources pour démarrer dans tous les domaines de la vie quotidienne : emploi, projets jeunes, mobilité européenne & internationale, orientation scolaire, stage, formation, santé, logement, vie étudiante sur le Bocage Bressuirais...
- **La Maison de l'Emploi (MDE)**
- **Bocage Gâtine Jeunesse (BoGaJe)**
- **CAP Emploi**
- **L'Agora-Maison des Adolescents**

Il n'est pas nécessaire d'avoir une demande particulière pour fréquenter ce nouveau lieu, la CJM est aussi **un lieu d'accueil informel** avec du mobilier pour s'installer, avoir un coin où se retrouver entre jeunes, passer du temps **dans un environnement agréable**.

Cet espace a été pensé pour que **les jeunes se l'approprient** :

- **un hall accueillant**, spacieux, lumineux propice à la détente et à la convivialité,
- différents espaces où ils pourront **réfléchir, imaginer, créer**, toujours accompagnés par **un référent jeunesse**, le but étant de favoriser l'engagement de jeunes dans l'animation de leur territoire,
- **un espace de documentation** sur les thèmes qui concernent la vie des jeunes en général et définis par la labellisation Info Jeunes,
- des **espaces de travail** (co-working).

Les jeunes pourront s'y retrouver pour **attendre leur bus ou se détendre** entre amis, mais aussi pour **y travailler seul ou en groupe**.

Des animateurs Référents Jeunesse sur tout le territoire

Pour couvrir le territoire d'une animation de proximité en direction des jeunes de 11 à 30 ans, l'Agglomération coordonne un réseau d'animateur et animatrices Référents Jeunesse qui se déploie dans les principaux pôles et touche progressivement l'ensemble des communes :

NUEIL-LES-AUBIERS - Centre Socio-Culturel
Maxence GIRARDEAU
05 49 65 42 10
animation.nueilaubiers@csc79.org

MAULÉONNAIS - Centre Socio-Culturel
Florian AUDUREAU,
David DE CUEVAS et Baptiste SÉCHET
05 49 81 86 31
jeunesse.mauléonnais@csc79.org

CERIZÉEN - Centre Socio-Culturel
Céline MARCHAIS et Marie VAUGUET
07 81 61 08 61
refjeunesse@cerizeen.csc79.org

ARGENTONNAIS - Centre Socio-Culturel La Colporteuse
Chloé BELOUIN et Éric CONSTANTIN
05 49 65 22 53 ou 06 72 51 85 76
jeunesse.lacolporteuse@gmail.com

BRESSUIRE - La CJM
Christine JAQUET
et Aude RODRIGUES PEREIRA
05 49 80 48 84 ou 06 49 60 85 90
jeunesse@agglo2b.fr

MONCOUTANTAIS - Familles Rurales
Mathieu BAUDIN et Jimmy GEFFARD
06 38 36 01 90
jeunesse.moncoutantais@famillesrurales.org





Les Relais Petite Enfance

Un service d'information pour les parents

Espace d'information de proximité, les Relais Petite Enfance vous accompagnent dans votre recherche de **modes d'accueil** : liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, préinscription en multiaccueil, garde à domicile... Ils sont également votre interlocuteur privilégié concernant les démarches liées à l'**emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le)** : contrat de travail, aides CAF...

Le Relais vous reçoit sur rendez-vous et met à votre disposition différents guides pour vous conseiller dans vos premières démarches d'employeur.

Valérie GELIN et Stéphanie COGNY | Tél. 05 49 80 15 61 | ram.cerizay@agglo2b.fr

Repas à domicile

POUR QUI ?

- ④ aux personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées,
- ④ aux personnes plus jeunes, en incapacité momentanée (maladie, convalescence...).

QUOI ?

- ④ Des repas équilibrés, livrés du lundi au dimanche, pour tous les jours de la semaine, 365 jours par an,
- ④ Formule déjeuner ou formule midi + soir,
- ④ Choix entre 2 menus,
- ④ A partir de 3 jours minimum par semaine,
- ④ Les régimes spéciaux sont pris en compte.

CRÉDIT D'IMPOT POSSIBLE

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt.

Des repas variés et équilibrés Exemple avec un déjeuner type

 Un potage fait maison	 Un fromage ou produit laitier
 Une entrée	 Un dessert
 Une viande ou poisson et son accompagnement	 Un 1/4 de pain

Composante du dîner : entrée, plat complet, dessert



Potage parmentier / Chiffonade de batavia aux asperges et copeaux de jambon sec / Poulet rôti aux herbes de provence et ses frites 3 couleurs / Comté / Clafoutis aux cerises

Antenne de Moncoutant



2 place du 11 Novembre



Caroline Billy



05 49 72 02 44



[caroline.billy \[arobase\] agglo2b.fr](mailto:caroline.billy@agglo2b.fr)

Ouverture et accueil téléphonique



	matin	après-midi
Lundi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	14h - 17h

Depuis plusieurs années, la commune de Saint André sur Sèvre est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseiller municipal, Laurent PETIT participe au conseil d'administration de l'association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 231 adhérents de toutes les communes du Cerizéen. Pour être au plus près des habitants, à l'écoute et permettre à de nouvelles actions de voir le jour, l'équipe du Centre Socioculturel, 10 salariés et 170 bénévoles œuvrent chaque jour.

Le CSC est ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants.

Voici quelques exemples d'activités, de la petite enfance à la personne âgée :

- Un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents tous les vendredis matin
- Un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires
- Un accueil de jeunes ouvert les mercredis et samedis, et pendant les vacances scolaires
- Des animations parents-enfants et des sorties familles à la découverte d'une ville, d'un parc...
- Des ateliers d'échanges de savoirs autour de l'informatique, de la cuisine, du bricolage, des arts, des langues étrangères, de l'activité physique...
- Des ateliers d'apprentissage du français
- Une épicerie solidaire pour les familles en difficulté financière
- Du transport solidaire pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer
- Des animations pour les retraités au quotidien, le weekend et pendant les vacances
- Et bien d'autres encore.

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, les retraités. Le CSC c'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Un besoin, une envie, un projet à faire vivre sur le territoire ? N'hésitez pas à pousser la porte et rencontrer l'équipe qui saura vous accompagner dans vos démarches.

A noter d'ores et déjà dans l'agenda 2022, les Rendez-vous déjà programmés du CSC sur votre commune et aux alentours :

- « *Le temps d'un café* », animation seniors, un temps d'échanges, de partage, une pause, un moment d'information autour d'un café. **Chaque 2ème lundi du mois, de 15h30 à 17h30 à la Salle de la Bobine à La Forêt s/ Sèvre.**
- Assemblée Générale de l'association, **vendredi 8 avril** (le lieu est encore surprise !)
- Chaque mois, une permanence d'accueil est proposée au Centre Socioculturel pour tout personne désireuse de mieux connaître la structure et devenir bénévole. Renseignements à l'accueil.

Contact et information :
Centre Socio-Culturel du Cerizéen
9 rue du pas des pierres
79140 CERIZAY
05 49 80 57 63
accueil.cerizeen@csc79.org
Site : cerizeen.csc79.org
Facebook : [cscducerizeen@facebook.com](https://www.facebook.com/cscducerizeen)

Solidarité

Notre association a développé des actions à caractère social en partenariat avec les acteurs du territoire.



Transport Solidaire

Une réflexion a été engagée entre des structures associatives, des centres communaux d'action sociale (CCAS) et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais concernant le développement du transport solidaire sur le Bocage. En quoi consiste le transport solidaire ? Le (...)



Epicerie Solidaire

Une assiette à garnir Vous êtes habitants des communes de Montravers, Cerizay, Le Pin, Brétignolles, Cinères, Combrand, Saint André sur Sèvre, Saint Jouin de Millly et Courlay, et vous rencontrez des difficultés économiques passagères ? L'épicerie solidaire peut vous apporter, sous (...)

Zoom sur la solidarité

Transport solidaire

En quoi consiste le transport solidaire ? Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange puisqu'il est réalisé par un réseau de bénévoles qui effectue des déplacements en utilisant leur propre voiture pour le compte de personnes sans moyen de locomotion. Il permet à ces personnes de se déplacer occasionnellement pour les nécessités de la vie courante (courses, visite chez le médecin ou à un ami, sépulture...). Il vient en complémentarité des autres services des transports et d'aide à domicile existants (taxi, ambulance...).

Pour tout renseignement, que ce soit pour être chauffeur bénévole ou pour bénéficier de ce transport solidaire, vous pouvez contacter le **C.S.C. du Cerizéen 05.49.80.57.63**

Parole du bénévole sur la Commune de Saint-André-Sur-Sèvre : *« à ce jour 11 personnes de St André bénéficient du transport solidaire pour seulement un bénévole qui assure ce service sur la commune, ce qui est trop peu. Aussi nous recherchons des bénévoles désireux d'accompagner nos aînés qui ne peuvent plus se déplacer seuls. C'est une activité enrichissante, un lien et un des éléments pour que nos anciens puissent rester le plus longtemps possible chez eux. Vous pouvez contacter le CSC à Cerizay au 05 49 80 57 63. Merci »*

J. SIONNEAU (Bénévole transport solidaire)

Epicerie Solidaire

Une assiette à garnir

Vous rencontrez des difficultés économiques passagères ? L'épicerie solidaire peut vous apporter, sous certaines conditions, une aide ponctuelle dans l'attente d'une amélioration de votre situation.

La bonne recette

Prenez rendez-vous avec l'animatrice de l'épicerie solidaire du Centre SocioCulturel. Elle effectuera une évaluation de votre situation et vous délivrera une carte d'adhésion vous donnant accès à l'épicerie solidaire pendant une période limitée. L'épicerie solidaire pour faire vos achats, tous les jeudis de 9h00 à 19h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00.

Une jardinière de bénévoles

Ce lieu fonctionne avec une équipe de bénévoles. Chaleureuse et conviviale, l'Epicerie Solidaire vous permet d'échanger et d'être écoutés. Vous choisissez et achetez des produits alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien, à moindre coût. Ces produits vous sont vendus entre 10% et 30% de leur valeur en grande surface.

Bon appétit !



Vie sociale, solidaire et santé

A.D.M.R.

L'association ADMR regroupe les 4 communes suivantes : St André-sur-Sèvre, la Forêt-sur-Sèvre, La Ronde et Saint Marsault. L'effectif se compose de 10 ou 11 salariées et de 8 bénévoles pour le bon fonctionnement.



En 2022, il y aura 3 départs en retraite, donc le besoin de main-d'œuvre va se faire sentir.

L'année 2021 s'est déroulée relativement bien malgré la conjoncture sanitaire compliquée, et nous tenons à en remercier les intervenantes qui sont impliquées dans leur travail au quotidien.

Un seul petit bémol, l'association est toujours à la recherche de bénévole(s) sur St André-sur-Sèvre ou il y a une forte activité. Donc n'hésitez-pas à nous rejoindre.

ADMIR LA FORET/SEVRE

1 Place Georges Clémenceau
79380 LA FORET SUR SEVRE

NOUS CONTACTER :

Email : admr.laforet@fede79.admr.org

05 49 72 25 78

SITE INTERNET

Horaires

PERMANENCES TELEPHONIQUES

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ACCUEIL DU PUBLIC:

Lundi de 13h30 à 17h00 et vendredi de 8h30 à 12h00

Le bureau de l'association a été renouvelé en novembre 2020 :

- Présidente : MESNARD Marie-Thérèse (Saint-Marsault)
- Vice-Présidente : YOUNG Roselyne (Saint-Marsault)
- Trésorier : BONNIN Jean-Marc (La Forêt-sur-Sèvre)
- Secrétaire : FICHET Céline (La Forêt-sur-Sèvre)
- Responsables dossiers : AUBINEAU Eliane (La Ronde) - AYRAULT Maryvonne (Montigny)
- Membres : FAZILLEAU Marie-Josèphe (Saint-Marsault) - CHARRIER Jeanne (Saint-Marsault)

ADMIR pour tous, toute la vie, partout

ENFANCE ET PARENTALITÉ **ACCOMPAGNEMENT HANDICAP** **SERVICES ET SOINS AUX SENIORS** **ENTRETIEN DE LA MAISON**

L'ADMIR est un service d'aide et d'accompagnement à domicile de proximité qui intervient sur votre territoire depuis de nombreuses années.

Les prestations variées de l'ADMIR permettent de répondre à vos besoins et de vous accompagner au quotidien :

- entretien du logement, du linge,
- aide et soins,
- aide au répit,
- téléassistance Filien,
- transport accompagné (courses, RDV...)
- garde d'enfants, sortie scolaire...

AG'ILITÉ Les nouveaux services de l'ADMIR des Deux-Sèvres

Avec **AG'ILITÉ**, l'ADMIR propose de nouveaux services pour vous accompagner au quotidien et vous apporter des solutions pour vous aider et faire face aux changements de vie en toute quiétude.

Un accompagnement personnalisé avec l'abonnement **ESPRIT TRANQUILLE** : vous accompagner dans l'organisation de votre quotidien ou celui de vos proches et vous aider dans l'adaptation de votre lieu de vie.

Une prise en charge sans délai et en toute quiétude avec l'abonnement **EN TOUTE SERÉNITÉ** dans le cadre d'une sortie d'hospitalisation ou d'un changement de lieu de vie.

L'association est agréée "Services à la personne", ce qui permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du conseil départemental (APA, PCH) et des mutuelles.

-50% de réduction ou de crédit d'impôt

 **Page facebook :**
ADMIR des Deux-Sèvres



Bonne et heureuse année 2022 à toutes et à tous.

Le Bureau ADMIR



Secours Catholique



Le Secours Catholique Caritas France a accueilli 777000 personnes en 2020. L'étude des situations de pauvretés rencontrées par le Secours Catholique fait apparaître deux mouvements parallèles. « La période de confinement a précipité dans la pauvreté des personnes qui étaient sur le fil et le choc de la pandémie a souvent aggravé les difficultés vécues par les personnes déjà en situation de pauvreté. La demande d'aide alimentaire est en hausse. Le niveau de vie médian est en baisse (537) euros et largement en deçà du seuil de pauvreté (735 euros) L'explosion actuelle des prix de l'énergie est particulièrement préoccupante laisse craindre le pire pour cet hiver. La crise sanitaire a aussi rappelé combien notre pays est capable de solidarité, de fraternité et de générosité ».

Concernant l'antenne du Cerizéen

Le fonctionnement de la boutique solidaire située 14 rue de Lusitanie, près de la gare de Cerizay a été perturbé cette année avec une nouvelle fermeture au printemps. Nous avons pu ensuite heureusement proposer un accueil chaque mercredi après-midi à partir de 14 heures dans le local avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict, (port du masque, gel hydroalcoolique et limitation du nombre de personnes dans le local). Nous avons organisé nos deux braderies ainsi qu'un concours de belote en octobre dans la salle du millénaire qui a été mise à disposition gracieusement par la municipalité de Combrand. Nous avons pu proposer la vente des bougies dans les deux supermarchés de Cerizay et nous avons eu un stand au marché de Noël de Cerizay. Des jeux et des livres ont été distribués à 165 enfants le 18 Décembre, en partenariat avec les Restos du Cœur.

Grâce à vos dons financiers et en nature nous soutenons et accompagnons les familles et les personnes isolées en partenariat étroit avec les travailleurs médico-sociaux.

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles qui pourraient nous permettre de développer certains projets, l'accueil d'enfants en vacances, la lutte contre la précarité énergétique etc. Pour plus d'informations n'hésitez pas à joindre Bernadette FERRIERE, responsable de l'antenne du canton au 06 34 21 14 36.



Bernadette FERRIERE
Responsable de l'antenne du canton de Cerizay.
Tél : 06-34-21-14-36



Atout Services

***Vous avez besoin d'un service en urgence ?
Votre temps vous est précieux ?***



Atout Services intervient ponctuellement ou régulièrement pour tous vos besoins :

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Ménage
- Repassage,
- Jardinage (tonte, taille de haies, arrachage de mauvaises herbes,...)
- Petits bricolages,
- Peinture,
- aide au déménagement...



Tarifs à l'heure :

Ménage/ repassage/ courses/ garde d'enfants : 18.87 euros

Jardinage : 18.87 euros

Travaux du bâtiment (bricolage, peinture, ...) : entre 19.76 et 21.20 euros

Autres travaux (déménagement...) : 19.47 euros



Vos avantages

Déduction fiscale

Dans le cadre des Services à la Personnes, vous bénéficiez d'une réduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% du montant de la somme annuelle facturée sur les emplois familiaux.

CESU

Atout Services accepte le paiement de vos factures par les Chèques Emploi Services Universel (CESU préfinancés acceptés).

Il est possible de s'en procurer auprès de son entreprise, de son comité d'entreprise ou bien encore parfois auprès de sa caisse de retraite.



simplifiez-vous la vie !

Réseau de partenaires actifs :

- L'agglomération du Bocage Bressuirais
- La ville de Bressuire
- La ville de Nueil les Aubiers
- Le CSC Cerizéen
- La maison de services de l'Argentonay
 - Conseil Départemental des Deux-Sèvres

Tel : 05 49 65 38 67
Mail : communication@atoutservices79.fr
Site : www.atoutservices79.fr
Facebook :
www.facebook.com/atoutservices79



CLIC du Bocage Bressuirais



Centre Local d'Information et de Coordination de BRESSUIRE (CLIC Antenne de BRESSUIRE)



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de BRESSUIRE est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- Pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- Pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- Vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- Vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- Avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- Avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres CLIC Antenne de BRESSUIRE

Tel : 05.49.65.52.74

Adresse :

Antenne du Conseil Départemental - Parc Bocapôle - Boulevard de Thouars -
79300 BRESSUIRE

Mail : clic-bressuire@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h
Privilégier la prise de rendez-vous



Amicale des Donneurs du Sang

(La Forêt sur Sèvre – Saint-Marsault – Saint-André-Sur-Sèvre – La Ronde – Montigny)

L'établissement Français du sang de Niort a réorganisé les collectes sur le département.

En 2022, nous gardons bien 4 collectes à Montigny salle Samuel Papineau, la salle de Saint Marsault étant indisponible.

Bilan des dons pour 2020 et 2021 :

- 2020 : 180 (sur 4 collectes) dont 7 nouveaux, (- 8 dons par rapport à 2019)
- 2021 : 140 (sur 3 collectes) dont 4 nouveaux

Nous constatons une sensible diminution de dons en 2020 mais une augmentation des dons en 2021 ce qui est bienvenu puisque l'arrivée de 11 jeunes sur 2 ans prouve que la sensibilisation est là. Et que l'information est plus que nécessaire.

N'HESITEZ PAS A EN PARLER EN FAMILLE OU ENTRE VOUS.

DONNER SON SANG EST UN GESTE SIMPLE QUI FAIT DU BIEN ET QUI SAUVE DES VIES.



Notre logo : le cœur distribue le sang dans notre corps

le donneur distribue pour la vie des autres signe de générosité et de solidarité.

Dates à retenir pour 2022

- Collectes de 16h à 19 h à Montigny uniquement. Prendre rendez-vous sur le site « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr » (port du masque obligatoire) :
- Vendredi 11 Mars
- Vendredi 3 Juin
- Lundi 1^{er} Août
- Vendredi 18 Novembre

Les membres de l'amicale.

- St André sur Sèvre : GEFFARD Rémy, (Président)
- St Marsault : BAILLY Philippe,
- La Forêt sur Sèvre : BOUTIN Sophie(trésorière), ROUSSELOT Myriam (Secrétaire), BONNIN Marie-Françoise
- La Ronde : BONNIN Yvon
- Montigny : BLAUD Charles-Henri, APPARAILLY Pascal (vice-président), NOIRAUD Eliane

Nous remercions la municipalité pour son soutien.

L'équipe vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour 2022



Vie sociale, solidaire et santé

F.N.A.T.H.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**

fnath.org

Groupeement des Deux-Sèvres

Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'Utilité Publique
(Décret du 2 août 2005 - JO du 6 août 2005)

260 rue du Maréchal Leclerc

79000 NIORT

☎ 05 49 24 12 24 📠 05 49 33 49 98

📧 fnath.79@wanadoo.fr www.fnath79.org

Section de CERIZAY

Contact et renseignement : Commune de SAINT ANDRE SUR SEVRE

Président : Raymond BILLAUD

Trésorière : Cécile GIRARDEAU 06 70 08 21 45

Secrétaire : Roseline LEGUENNEC

Membres : Béatrice LARGEAU, Jean-Yves BIROT et Gabriel CHEVALLEREAU

Nous remercions la municipalité pour son aide et le bureau vous souhaite une bonne année 2022

Accidentés

Handicapés

MALADIE

LA FNATH

Une association

Qui informe, conseille et défend

POUR TOUS LES ACCIDENTES DE LA VIE

- Accidents du travail et de maladies professionnelles
- De la route
- L'amiante
- Harcèlement, stress et leurs conséquences
- Cancers professionnels
- Malade
- Handicapées de naissance ou pas
 - D'accidents médicaux (infections nosocomiales, erreurs chirurgicales etc...)
- D'accidents domestiques
- L'invalidité
- La retraite
- La législation du travail
- Le reclassement professionnel
- L'assurance chômage
- Les professions libérales
- Les fonctions publiques

LE SERVICE DE CONSEIL ET DÉFENSE

- ↳ Vous informe sur vos droits.
- ↳ Vous accompagne dans vos démarches administratives.
- ↳ Vous défend et établit vos recours.
(CPAM, MSA, MDPH, RSI, Commission de réforme, assurances...)
- ↳ Vous assiste devant les tribunaux (Tribunal du Contentieux de l'Incapacité, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, Cour d'Appel...).
- ↳ Vous assiste dans la procédure en cas de licenciement.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ↳ Aide à l'emploi.
- ↳ Aide à la constitution de dossiers (retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, etc...).
- ↳ Demandes de subventions (aide humaine, aide ponctuelle...).

Permanences Juridiques : CERIZAY A LA MAIRIE
Tous les 3ème mardi du mois de 14h à 17h



UDAF des Deux-Sèvres

Vous souhaitez exercer une mesure de protection en faveur de l'un de vos proches, ou vous venez d'être désigné tuteur ou curateur familial par le Juge des Tutelles,

l'UDAF des Deux-Sèvres et l'ATI 79 peuvent vous apporter...

PERMANENCES CDAD *

Tous les 4e mercredis de chaque mois
de 10 h à 12 h
Mairie de Thouars - 15, place St Laon
79100 THOUARS

RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ

A l'UDAF

- 171, avenue de Nantes 79025 NIORT
- 29 A, boulevard du Guédeau 79300 BRESSUIRE

A l'ATI

- 8, rue Alsace Lorraine 79000 NIORT
- 14, rue Louis Braille 79200 PARTHENAY

Au Tribunal de proximité de Bressuire

Sur proposition du juge

... UNE INFORMATION

- sur le contenu des divers régimes de protection : mandat spécial, curatelle, tutelle, mandat de protection future, habilitation familiale ;
- sur la procédure d'instauration des mesures de protection devant le Tribunal ;
- sur votre mission de tuteur ou curateur (protection des biens et/ou de la personne)

... UN CONSEIL TECHNIQUE

dans les démarches et formalités à accomplir (courriers à envoyer, établissement de l'inventaire, requêtes diverses, comptes rendus de gestion ...).

... UNE EXPLICATION

sur les aides et dispositifs médico-sociaux.

CONTACT

UDAF des Deux -Sèvres
171, avenue de Nantes
CS18519
79025 Niort Cedex

05 49 04 76 76
istf@udaf79.asso.fr

ATI 79

8 rue Alsace Lorraine
CS 58835
79029 Niort Cedex

05 49 06 85 60

tuteursfamiliaux@ati79.asso.fr

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX





Intermède Nord 79

La Médiation Familiale

Vous vivez des tensions, des ruptures dans votre famille. Si vous êtes dans une situation de blocage qui vous fait souffrir, vous pouvez rencontrer un Médiateur Familial. Il vous présentera son intervention en tant que tiers dans le cadre de conflits familiaux.

Contacter un médiateur : 07 77 08 72 49

Mr Thierry BISLEAU - Mme Marie-Paule BERTIN

Lundi, mardi, jeudi : entretiens sur rendez-vous à BRESSUIRE, PARTHENAY (Le TALLUD), THOUARS

Adresse internet : mediationfamiliale79@orange.fr

Le Conseil Conjugal et Familial

Le Conseil Familial et Conjugal s'adresse à toutes personnes qui s'interrogent ou souffrent de difficultés relationnelles dans leur vie personnelle, de couple et/ou familiale, et qui souhaitent clarifier une situation ou prendre une décision.

Contacter un conseiller familial et conjugal au 06 30 08 47 53

Tous les lundis de 10H00 à 13H00 ou prendre rendez-vous au secrétariat (entretiens individuels ou en couple)

Adresse internet : conseil-conjugal-familial.nord79@orange.fr

L'Espace Rencontre Enfants/Parents

C'est un lieu qui s'adresse aux familles séparées, lorsque l'exercice du droit de visite du parent non hébergeant est difficile, conflictuel ou interrompu. Il a pour but le maintien de la relation d'un enfant et du parent avec lequel il ne vit pas, lorsqu'il n'existe pas d'alternative à la rencontre. Ce lieu vise à redonner une place à chacun.



Contacter le coordinateur : Mr GODET Patrice 06 33 98 78 27

Entretien sur rendez-vous uniquement le jeudi de 10H00 à 18H00

Mail : intermede.nord79@orange.fr

INTERMEDE NORD 79

3 rue Duguesclin 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 81 23 72 – Site :

intermedenord79.wordpress.com

Le secrétariat est ouvert le jeudi de 08H30 à

18H00, le vendredi de 08H00 à 16H30 et le

samedi de 10H00 à 17H00.



Haies Andrésiennes

Composition du Bureau

Présidente : GATARD Catherine - 06 86 58 24 77

Trésorier : BODIN Bertrand - 06 83 83 92 08

Secrétaire : OLIVIER Jean-Marc - 06 07 14 43 34

Historiquement, les haies avaient un rôle défensif (avec des essences telles que l'aubépine, le prunelier et l'églantier) et étaient utilisées pour parquer les animaux (pour lesquels elles sont un abri contre les éléments climatiques) et délimiter les propriétés.

Mais elles ont aussi un rôle important dans la protection microclimatique : en servant de brise-vent, elles protègent des zones de l'évaporation excessive des sols, de l'érosion, et des différences de température.

Elles sont également essentielles pour la ressource en eau : elles filtrent les nitrates, améliorent la structure du sol et la pénétration de l'eau dans le sol.

Elles sont un milieu favorable à la biodiversité, elles abritent de nombreuses espèces (auxiliaires des cultures...), et bordent les chemins et les champs avec lesquels elles constituent notre beau paysage du Bocage.

En début d'année 2021, quatre exploitations de la commune ont replanté des arbres et des haies (3 exploitations sur les 6 faisant partie de l'association, et 1 exploitation hors association). Ces plantations ont été réalisées en partenariat avec l'association " Bocage Pays Branché " et avec la municipalité.

Trois exploitants de l'association feront à nouveau des plantations en début d'année prochaine.

Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et une année 2022 sereine et heureuse.

La Truite Andrésienne



Composition du bureau

Président : VALLEE Yannick (Tél : 05.49.65.05.42 ou 06.61.99.18.17)

Secrétaire : MOREAU Etienne

Vice-président : MOREAU Bernard

Trésorier : LECLERE Yoland

Depuis la création de l'association en décembre 2008, que de bons moments passés autour de l'étang communal. Cependant, l'arrêt de 2 ans dû à la crise sanitaire, nous fait prendre la décision de mettre fin à celle-ci.

Nous mettons donc en veille l'association jusqu'au 1er novembre 2022, avant de la dissoudre.

Toutes les personnes intéressées pour prendre la relève peuvent nous contacter soit directement, soit par le biais de la mairie.

Encore merci à tous ceux qui nous ont accompagnés. Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2022.

Le Bureau



A.S.A.P.A.



Association Saint-Andrésienne de Promotion de l'Astronomie



Suite au succès de l'observation ouverte à tous du 12 août 2021, Asapa a augmenté son nombre d'adhérents, dont quatre venus de la commune de Menomblet.

Notre programme de 2022 reste orienté vers l'accueil, la découverte, la formation et l'accompagnement lors des observations.

Les réunions mensuelles*, avant tout conviviales, sont l'occasion de suivre l'actualité astro et de participer à une conférence sur les sujets plébiscités par les adhérents.

Les inscriptions sont à demander auprès du Trésorier M. Samuel Grellier (06 22 08 11 20) ou auprès de M. Yves Albrieux (07 88 37 68 64).

Le président

** pour rappel : les **deuxièmes et quatrièmes mercredis** de chaque mois, horaire maintenu à **19 heures**, rue des Jongs dans la salle du **Foyer des Jeunes** à Saint-André sur Sèvre, en dehors des périodes de fêtes et de vacances scolaires.*

U.N.C. – Souvenir Français

Composition du bureau

Président : POUPELIN Henri

Trésorier : GRELIER René

Secrétaire : JOLICON Dimitri

21 adhérents : 11 combattants – 3 veuves – 7 soldats de France

Nous remercions la municipalité pour son soutien et les services rendus.

Meilleurs Vœux pour 2022

Le Bureau

Dates à retenir pour 2022

3 Février > Assemblée Générale UNC à 14 Heures

8 Mai > Cérémonie au monument aux Morts suivi du pique-nique

11 Novembre > Cérémonie au monument aux Morts suivi du banquet





Comité des Fêtes

Encore une année très compliquée concernant les manifestations dû à la pandémie et aux travaux de la salle polyvalente.

Nous avons eu de la chance de pouvoir faire le marché des producteurs le 19 septembre, malgré un temps maussade, 25 producteurs et artisans étaient présents.



Un arbre de Noël a eu lieu le samedi 11 décembre réunissant une cinquantaine d'enfants de la commune où Le Père Noël est venu leur apporter un petit cadeau et un goûter dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 12 décembre un bar à huitres s'est déroulé avec succès.

Nous recherchons toujours de nouveaux membres pour dynamiser la vie de l'association.
Contact 06-79-97-08-30 ou 06-33-86-21-15

Nous remercions la Municipalité ainsi que Mr et Mme Rondeau pour leurs soutiens et leurs aides ainsi que les Andrésiens pour leur participation à nos différentes manifestations.

**LE COMITE DES FÊTES VOUS SOUHAITE A TOUS UNE BONNE ANNEE 2022
QUELLE VOUS APPORTE JOIE, BONHEUR, SANTE ET REUSSITE**



AU PLAISIR DE VOUS REVOIR AUX PROCHAINES MANIFESTATIONS

Composition du bureau

Président : Michel ETAVARD

Vice-Président : Mickaël JAULIN

Secrétaire : Julien GRELLIER

Trésorière : Valérie ROY

Membres : Laurent BISLEAU, Sandrine BODIN, Anne-Marie DA SILVA, Dimitri JOLICON, Élise KEAN, Céline MICHENEAU, Christian MICHENEAU et Sophie PICARD.



L'Amitié Andrésienne



Depuis la dernière assemblée générale du 23 Janvier 2020 notre association compte 75 adhérents. Suite au covid, peu d'activités ont été réalisées. Nous avons organisé un repas en commun le 7 Octobre dernier. 32 personnes étaient présentes. Un mini concours de belote et de tac tik le 25 novembre, en faveur du téléthon a réuni 38 personnes.

Nous ne pouvons pas prévoir de nouvelles manifestations vu l'état sanitaire. Nous envisageons une assemblée générale courant Janvier 2022.

Le conseil d'administration et moi-même souhaitons nos meilleurs vœux pour 2022.

Membre du bureau

Président : PRIEUR Guy ☎ 05 49 80 86 06
Vice-président : POUPELIN Henri ☎ 05 49 80 85 18
Trésorier : COUTANT Bernard ☎ 05 49 80 82 16
Secrétaire : COMPAIN William ☎ 05 17 29 08 18
Membres : GRELIER Josiane, GEFFARD Thérèse,
MARSAULT Marie-Thérèse, RIPAULT Christian,
FERCHAUD Robert.

Le Président

Sèvre & Puy

Composition du bureau

Présidente : MICHENEAU Françoise
Trésorière : ETAVARD Colette
Secrétaire : MERCERON Lucie

Vice-présidente : SIONNEAU Véronique
Trésorière adjointe : GRELLIER Sylvie
Secrétaire adjointe : THOMAS Catherine



Nous venons de passer une 2^{ème} année sans randonnée pédestre organisée par Sèvre et Puy, cause covid et manque de Salle.

Après ces deux années blanches, le doute s'installe au sujet de notre association.

Nous souhaitons que de nouveaux membres viennent nous rejoindre, avec des idées nouvelles afin de relancer la motivation du groupe.

Alors n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 2022.

Le Bureau.

Société de Chasse

Composition du bureau

Président : CAMBRAYE Jacques ☎ 06 15 09 37 94
Vice-président : DESSEVRE Jacques ☎ 06 31 21 56 65
Secrétaire : DIGUET Julien ☎ 06 63 62 67 75
Secrétaire adjoint : BODIN Sébastien ☎ 06 81 76 88 46
Trésorier : BONNIN Cédric ☎ 06 33 83 34 72
Trésorier adjoint : BONNIN Romuald ☎ 06 98 01 46 51
Membres : BODIN Bertrand, DROCHON Bruno, NOIRAUD Jacky et PERRONO François



28 chasseurs dont un jeune permis en la personne de Maxime DROCHON participent à la saison de chasse 2021-2022.

La société de chasse, comme toutes les associations, est impactée par la covid 19, les nouvelles vagues et la multiplication des variants.

L'année 2021 a donc été aussi négative que l'année précédente toutes les manifestations que nous avons programmées, ont été annulées à l'exception du repas à emporter du samedi 20 novembre 2021.

Nous espérons réaliser en 2022 les manifestations suivantes, mais les dernières mesures qui viennent d'être annoncées ne nous rendent pas très optimistes quant à leur faisabilité.

La journée pêche avec repas le samedi 23 avril 2022 ouverte à tous
La marche gourmande le samedi 25 juin 2022
Concours de belote le samedi 5 novembre 2022
Repas à emporter le samedi 19 novembre 2022

La Société de chasse remercie le maire et le conseil municipal de Saint André, ainsi que toutes les personnes qui lui apportent leur aide. Un merci particulier à André Marie DIGUET qui met gracieusement à notre disposition un hangar pour les rassemblements lors de nos battues depuis l'indisponibilité du local extérieur de la salle des fêtes. L'ensemble des chasseurs de la société souhaite une meilleure année à toutes les Andrésiennes et à tous les Andrésiens, ainsi qu'à toutes les associations en espérant un retour à la normale très rapidement pour que tous, nous puissions réaliser nos manifestations avec la convivialité qui nous manque beaucoup.

Le Bureau

« Les P'tits Doigts de l'Espoir » une association engagée pour le Téléthon

Voici venue l'heure du bilan annuel pour l'association des «P'tits Doigts de l'Espoir» !

Mais avant de regarder les chiffres, nous souhaitons vous dire un **grand MERCI** !

- Merci à vous les bénévoles qui, malgré l'impossibilité de se réunir en ateliers, avez préparé les objets vendus à l'occasion de la petite exposition-vente qui s'est tenue sous le cloître le jour du Téléthon,
- Merci à vous les sponsors fidèles et nouveaux venus, les associations, la Municipalité et à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont participé au bon déroulement de cette journée,
- Merci à vous tous qui avez participé à l'opération «Repas à emporter» !

Car ainsi, grâce à l'aide, la participation et la bonne volonté de tous, nous pouvons verser cette année la somme de

5 808 € à l'AFM Téléthon !

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine, toujours plus nombreux à nous soutenir pour qu'à travers l'association nous puissions continuer, ensemble, à soutenir la recherche médicale.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.





Football Club Clazay Bocage (FCCB)

Le Football Club Clazay Bocage est né la saison passée de la fusion de l'ES Bocage et de l'AS Clazay.

Pour cette seconde saison, l'aventure continue et les matchs s'enchainent. Le club dénombre 47 licenciés pour 3 équipes évoluant en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} Divisions.

Manu AKPALO GNAVOR repart aux commandes de l'effectif seniors en tant qu'entraîneur principal et assure les entraînements les mercredis et vendredis mais aussi la responsabilité de l'équipe 1^{ère}.

Il est épaulé, dans la continuité, par Laurent Bailly et Roland Cornuau, responsables de la réserve A. Et d'Aurélien Chartier et Grégory Gabard pour emmener la réserve B. Actuellement notre équipe 1 est 4^{ème} avec 6 victoires pour 3 défaites. Notre Réserve A est en 10^{ème} position.

Enfin, notre jeune club peut s'appuyer sur 15 dirigeants pour accompagner nos équipes les week-ends et sur notre arbitre Mickaël Bodin.

Notre club évolue sur les stades de St Marsault, Clazay et La Ronde.

Agenda :

26 février : concours de belote à Montigny

9 avril : dîner dansant à Clazay,

Avril : pêche à la truite

Mai : dégustation de vin en mai .



Le Bureau :

Président : Kévin BELAUD

Vice-président : Baptiste ROY

Secrétaire : Vivien CHAUVIGNE

Trésoriers : Jérémie PINEAU et Fabien BOUTET

Membres actifs : Pascal PORCHAIRE, Mickael BODIN, Fabrice PREAU, Clément RACAUD, Tony ETAVARD, Clément CLOCHARD, François NIVET

Si vous êtes tentés de nous rejoindre pour prolonger l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter

Contact :

Kévin BELAUD-06 08 57 66 55 – titanchweins@gmail.com

Vivien CHAUVIGNE-06 06 40 75 06 – vchauvig@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/fccb2020/>



Palet Club Andrésien

Composition du bureau

Président : André LANDRIT
Vice-Président : Alexandre MICHENEAU
Secrétaire : David FLOCTEIL
Vice-Secrétaire : Mickael COUTANT
Trésorier : Thierry BILLAUD
Vice-Trésorier : Anicet VILLENEUVE
Membres : Dominique GUEDON, Hugo PICARD, Lucas RAMBAUD.



Bonjour à toutes et à tous,

Nos entraînements, qui ont repris depuis Septembre, se déroulent toujours le vendredi soir, dans la salle du foyer cette année. Concernant le championnat de Vendée, nous disputons les matchs dans la salle des Halles de St Mesmin (accord conclu entre les Municipalités et les clubs de Palet, nous les remercions).

Le club évolue en Division I. Avec seulement trois matchs de championnat de joués, nous obtenons deux victoires et une défaite. Pour les matchs de Coupe, nous avons également obtenus deux victoires sur deux matchs disputés. Nous sommes dans l'attente du tirage pour le troisième tour avec l'espoir d'une victoire pour pouvoir accéder à la finale qui se jouera en Mars.

Deux années de pandémie se sont écoulées avec un rassemblement défendu, d'où une reprise d'activité très difficile, pour notre association. Nous avons tout de même constaté que les gens avaient envie de revenir lancer des palets sur la plaque, autant les adultes que les jeunes. Et oui, nous avons le plaisir de retrouver trois jeunes à l'entraînement le vendredi soir, avec la même envie de jouer, d'apprendre et de progresser.

D'ailleurs si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous attendons au foyer à 20h30 les vendredis.

Le palet remercie la municipalité pour son soutien, ainsi que tous les bénévoles qui viennent tenir la buvette lors de nos matchs.



Joyeuses fêtes à tous !

Le Bureau



Nos 3 jeunes joueurs : Enzo LOPES, Noé MICHENEAU et Enzo BROSSET.



Sèvre Environnement

L'association Sèvre Environnement fondée par des agriculteurs soucieux de la qualité de l'air et de l'eau, éléments vitaux pour leur milieu de vie et celui des animaux de leurs élevages, est née à Nueil-Les-Aubiers en 1992. Elle bénéficie aujourd'hui d'un agrément préfectoral pour la protection de la nature et de l'environnement et regroupe 440 adhérents, situés majoritairement sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.



Sèvre Environnement est une association apolitique, toujours ouverte au dialogue avec toutes les composantes de la société, soucieuse de transmettre aux générations futures un patrimoine naturel viable, sain et non dégradé par nos modes de vie actuels. Etant dans un Etat de droit, lorsque nous devons engager des actions pour défendre un environnement outragé, nous exigeons que les lois en vigueur soient respectées dans l'intérêt général de l'ensemble de la population.

Les domaines d'activité inscrits dans nos statuts ont pour objet d'élever la prise de conscience de l'ensemble de la population sur la complexité des problématiques environnementales, de leurs impacts sur notre santé, et principalement l'importance de la biodiversité qui nous entoure pour notre qualité de vie et la préservation de l'économie sur le long terme.

Voilà pourquoi, depuis 2002, nous avons mis en place, avec deux animateurs expérimentés, des actions de formation pour l'ensemble de la population en commençant par les plus jeunes (de la maternelle à l'université). Chaque année nous intervenons auprès de 2 à 3000 élèves sur notre territoire. Des actions de formation sont aussi réalisées pour des adultes dans le cadre de leur activité professionnelle. Nous venons de compléter un premier cycle de formations sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé des enfants, destiné aux personnels de la Protection Maternelle Infantile des Deux-Sèvres. Régulièrement nous organisons des conférences ouvertes à tous publics en donnant la parole à des experts renommés dans les domaines de la santé et de l'environnement.

Aujourd'hui, les entreprises industrielles, artisanales et agricoles soucieuses d'assurer leur avenir font évoluer leurs modes de développement de nouveaux produits, leurs outils de production, et leurs services après-vente, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue avec une certification ISO 9000 et ISO 14000 garantissant l'amélioration permanente de la qualité des processus de production dans le respect de l'environnement. Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises sont conscientes du fait que leur avenir sur le long terme dépend aussi de leur intégration dans l'ensemble de la société avec le respect de l'environnement. Pour cela, les entreprises ont pour guide la norme ISO 26000 (Responsabilité Sociétale et Environnementale) et la loi française appelée PACTE du 22 mai 2019. A ces entreprises nous apportons notre aide dans les domaines de nos compétences (gestion des espaces, prise en compte de la biodiversité (faune et flore) sur leurs sites, formation des salariés sur les problématiques environnementales : pollutions et rejets dans l'atmosphère, bilan carbone des gaz à effet de serre, santé des personnels et des utilisateurs des produits fabriqués, organisation de parcours pédagogiques pour les visiteurs et les personnels.

Par ailleurs, nous sommes de plus en plus sollicités par de nombreuses collectivités. En effet les multiples évolutions récentes de l'ensemble de la législation concernant l'environnement (eau, qualité de l'air, pesticides, énergie, développement durable, biodiversité...) ayant pour but de préserver le cadre de vie et la santé des citoyens, imposent aux collectivités de mettre en place de multiples actions souvent complexes. C'est dans ce cadre que nous apportons, aux collectivités qui le souhaitent, notre aide et notre expérience pour mettre en place de façon concrète ces évolutions. Nous intervenons sur les problématiques environnementales telles que : la formation des personnels, la gestion différenciée des espaces, l'entretien des cimetières, le jardinage écologique, la gestion des pelouses sportives, la prise en compte de la biodiversité, la gestion pérenne du patrimoine boisé, la mise en place de parcours pédagogiques, la gestion du cycle végétal, le gaspillage alimentaire des cantines...



Enfin, étant titulaire d'un agrément départemental, nous devons siéger au sein d'un très grand nombre de commissions locales, conseils départementaux et régionaux ayant pour mission d'autoriser et de contrôler des projets ayant un impact sur l'environnement et sur la santé des populations. Notre poids dans les décisions de ces instances est intimement lié à notre nombre d'adhérents, raison pour laquelle nous encourageons la population de St André-sur-Sèvre à soutenir Sèvre Environnement en s'abonnant à notre publication trimestrielle « le Bulletin Sèvre Environnement » (abonnement individuel 24 € par an, couple 38 € par an).

Coordonnées Sèvre Environnement

Téléphone : 06 89 41 56 48

Email : sevre.environnement@nordnet.fr

Site : www.sevre-environnement.fr

Adresse postale : Le Vieux Deffend 79140 Montravers



<i>Animateurs Sèvre Environnement</i>	
<i>Anne VASSEUR</i>	<i>Roland BLANDIN</i>
<i>06 79 50 43 93</i>	<i>06 81 74 03 65</i>



Liste des associations de Saint-André et leur contact

Association	Personne à contacter	N° Téléphone	E.mail
ASAPA	ALBRIEUX Yves	07-88-37-68-64	yalbrieux@wanadoo.fr
ASSTEBAD	BOULERIE Isabelle Trésorière	06-86-34-94-06	isabelle.boulerie@gmail.com
COMITE DES FETES	ETAVARD Michel (Président)	06-32-45-01-85	transport.andresiens@wanadoo.fr
	JAULIN Mickaël (Vice-Président)	06-80-55-29-39	jaulin.mickael@orange.fr
	GRELLIER Julien (secrétaire)	06-33-86-21-15	grellier.j@yahoo.com
Donneurs de Sang	GEFFARD Rémi (Président)	05-17-29-01-51	geffard.remy@wanadoo.fr
Football Club Clazay Bocage (ex : E.S BOCAGE)	BELAUD Kévin (Président)	06-08-57-66-55	titanschweins@gmail.com
	CHAUUVIGNE Vivien (secrétaire)	06-06-40-75-06	vchauvig@gmail.com
Groupement communal D.C.E.C. de St André (FDGDON)	LECLERE Yoland	06.77.52.67.72	
HAIES ANDRESIENNES	GATARD Catherine	05.49.80.84.89 06.86.58.24.77	jean-luc.gatard@orange.fr
LA TRUITE ANDRESIENNE	VALLEE Yannick	05.49.65.05.42	
L'AMITIÉ ANDRÉSNIENNE	PRIEUR Guy (Président)	05.49.80.86.06	maryguy.prieur@orange.fr
	COMPAIN William (secrétaire)	06.89.89.26.93	compain.william@orange.fr
LE FOYER DES JEUNES « L'areuh l'ève »	BOISSINOT Antoine	06.51.37.04.76	
LES P'TITS DOIGTS DE L'ESPOIR	DROCHON Monique	07-87-16-41-84	drochon_jean-marie@orange.fr
PALET CLUB ANDRESIEN	LANDRIT André	06-78-12-59-70	palet-club_andresien@orange.fr
Secours Catholique	FERRIERE Bernadette	05.49.72.13.61	d.ferriere@orange.fr
SEVRE ET PUY	MICHENEAU Françoise	05.49.80.85.53	f.micheneau@hotmail.com
SOCIETE DE CHASSE	CAMBRAYE Jacques	06-15-09-37-94	marchegourmande@hotmail.fr
UNC SOUVENIR FRANÇAIS (AFN)	POUPELIN Henri	05.49.80.85.18	

Subventions attribuées aux associations en 2021

ASSOCIATIONS	Montant votés
AAPPMA	100 €
ADMR	652 €
Amicale Don du Sang	100 €
Amitié andrésienne	150 €
ASAPA	100 €
Entente Sportive du Bocage	300 €
Groupement communal DCEC (FDGDON)	350 €
Haies Andrésiniennes	3 406.25 €
Les P'tits doigts de l'Espoir	300 €

ASSOCIATIONS	Montant votés
Palet club andrésien	1 395 €
Secours catholique	150 €
Sèvre Environnement	250 €
Société de Chasse	700 €
UNC-AFN Saint André Sur Sèvre	100 €

TOTAL	8 053.25€
--------------	------------------



Professionnels locaux

M.D.A INDUSTRIES



Fabrication de mobilier pour les collectivités

21 rue de la Sèvre

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 05 49 80 87 64

E-mail : b.simonneau@mdaindustrie.com

TITI PIZZA

TITIPIZZA

(Gérant : Thierry ALVAREZ)

Vendeur de pizzas

32 rue des Joncs

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 07 81 73 58 48

Tous les vendredis de 17H30 à 21H00

Place de l'église



Bruno DROCHON

Maçonnerie



1 La Combe

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 89 51 59 24

05 49 72 31 43

MICHENEAU&FILS

(Gérant : Alexandre MICHENEAU)

Fioul domestique – Granulés bois



1 rue Julien Bonneton

79140 Cerizay

Téléphone : 05 49 80 50 40

PIERRE&JARDIN

(Gérant : Jean-Marie ARNAUD)

Paysagiste

12 rue des Prairies

79320 Moncoutant

Téléphone : 05 49 80 18 84

06 46 08 22 42

Site : Pierre&Jardin-About-Google+



L'IMPRESSION CREATIVE

(Co-gérant : Jacky ROY)

Communication, impression, site

Internet, signalétique, objets publicitaires

ZA Les Sicaudières – Route de Nantes

79300 Bressuire

Téléphone : 05 49 65 14 40

E-mail : accueil@impression-creative.fr

Site web. : <http://www.impression-creative.fr>



A TREMA

(Gérant : Gabriel LIÉGEAIS)

Traducteur Interprète

3 Le Sourdis

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 05 49 80 89 99

E-mail : gabriel.liegeois@a-trema.com

Site web : <http://www.a-trema.com>



TOKKUNSTUDIO

(Gérant : Benoit FERRIERE)

Sous-traitant multimédia haut de gamme,

pour le jeu vidéo, la télévision et le cinéma basé en

France et au Japon (Kyoto)

3 La Gibaudière

79380 Saint-André sur Sèvre

E-mail : contact@tokkunstudio.com

Site web : www.tokkunstudio.com



Carrosserie BONNIN

(Gérant : Dominique BONNIN)

Carrosserie



Route de Niort

79140 Cerizay

Téléphone : 05 49 80 54 85

AGRI.VS

AGRI.VS

(Co-gérant : Cédric BONNIN)

Vente et entretien de matériel agricole



Zone Artisanale La Vallée

85700 Saint-Mesmin

Téléphone : 02 51 91 25 34



Professionnels locaux

PATRICK
GEFFRIAUD
DESIGN

PATRICKGEFFRIAUDDESIGN

(Gérant : Geffriaud Patrick)

Architecte d'intérieur

1 La Beurrerie

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 09 87 27 75 97

Site web. : www.patrickgeffriaud.fr

CCIL

(Gérante : Cécile HUARD)

Création, fabrication et vente de bijoux fantaisie,
arts plastiques et tout objet décoratif.

4 La Bottière

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 89 54 28 52



Stéphane BOUTIN

Conseiller Indépendant en Immobilier SAFTI

Agent commercial spécialiste sur les secteurs de
Cerizay (79140), Bressuire, Pouzauges et leurs
environs

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 47 68 64 75

Site web. : <https://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/stephane-boutin/111355>



Maxime TURQUAND

Conseiller Indépendant en Immobilier SAFTI

Agent commercial spécialiste sur les secteurs de
Moncoutant (79320), La Forêt sur Sèvre,
Pouzauges et leurs environs

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 32 08 29 95

Site web. : <https://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/maxime-turquand/126317>

TONY RIPAUT
07 86 37 75 87

19 rue de la Vallée
79380 Saint-André-Sur-Sèvre
cja.transportexpress@gmail.com

Stéphane BRET

Auto-entreprise d'électricité générale,
dépannages, petits travaux bâtiment tout corps
d'état.

16, La Ville - 73980 St André / Sèvre

Tel : 06 16 49 65 51

E-mail : bret.stefane@gmail.com



AG PAYSAGE

(Gérant : Alexandre GRELLIER)

Entreprise de création d'aménagement paysager
et d'entretien de jardin.

13 Rue des Joncs - 73980 St André / Sèvre

Tel : 06 33 86 67 06

E-mail : agpaysage@yahoo.com

Facebook : ag paysage



ETAVARD Colette

38 La Bottière

Téléphone : 06 32 45 01 85

MICHENEAU Jocelyne

12 Les Roches

Téléphone : 05 49 72 55 86

GATARD Isabelle

4 L'Aubrière

Téléphone : 05.49.72.00.24



Le Château de Saint-Mesmin



**Le château de Saint Mesmin, le château-fort en animations et activités médiévales en Deux-Sèvres proche Vendée non loin du Puy du fou.
Château à visiter avec vos enfants.**

**Ouvert
d'Avril à
Novembre**



PROGRAMMATION EN COURS



Par courrier >

La Ville - 79380 Saint-André-sur-Sèvre



Par téléphone >

05 49 80 17 62



Par mail >

contact@chateau-saintmesmin.com

<https://www.chateau-saintmesmin.com>



L'île du Leydet

location de canoës, kayaks, stand up paddle et vélos

La vie n'est pas un long fleuve tranquille mais elle offre quelques îles de tendresse.

Il était une fois, une rivière, un jardin sur une île et un amoureux de la nature...

Le moulin du Leydet est un lieu plein d'histoire à l'avenir prometteur.

Notre activité commence aujourd'hui avec l'envie de partager notre coin de paradis le temps d'une promenade au fil de l'eau ou à travers bois et chemins creux.

Elle a pour but de devenir un lieu d'accueil et d'échange dans les années à venir.

Une conserverie issue de notre jardin vient d'ouvrir grâce aux fruits et légumes de notre potager en permaculture. Avec aux fourneaux, Stephen Kean, chef australien expérimenté dont les recettes revisitent la cuisine autour du monde, of course! En vente directe chez nous et sur les marchés locaux vous trouverez nos confitures, piment marinés, tomates séchées et autres sauces maison.

Au Leydet, à Saint André sur Sèvre, le bonheur est dans la nature : C'est le lieu rêvé pour une escapade en canoë, kayak ou stand up paddle sur l'eau et sur terre en tandem ou vélo.

SUR TERRE

Vous découvrirez les chemins creux de Saint André sur Sèvre et irez jusqu'aux châteaux de Saint Mesmin et de la forêt sur Sèvre en quelques minutes.

En quelques heures, vous pourrez découvrir la voie verte entre Bressuire et Moutiers-sous-Chantemerle : le long de l'ancienne voie ferrée entre rivière et étangs et loin des voitures vous partirez sur les traces des animaux sauvages qui y trouvent refuge.

Pour les sportifs, vous pourrez rejoindre les côtes vendéennes, la Rochelle ou encore la Loire par la Vélo Francette. Nous pouvons fournir le matériel de camping. Sur un tandem, le poids est divisé par deux !

SUR L'EAU

En amont : le château de la forêt sur Sèvre est accessible en 2h aller/retour.

En aval : de 1h à une journée, parcourez les méandres jusqu'à Montravers.

La Sèvre Nantaise est une rivière tranquille et peu profonde en période d'étiage qui offre un paysage sauvage loin des routes et agglomérations. Sa situation en fond de vallée rend son accès difficile et seulement ponctuel. Ce qui fait tout le charme de cette rivière. Les parties non cultivées sont constituées de bois (chênes, châtaigniers et charmes) et de ripisylve (saules, aulnes, frênes communs).

Le reste de la vallée est occupé par des prairies inondables utilisées par les borderies pour l'élevage de bovins et au milieu desquelles la rivière a creusé un lit de méandres.

Elise et Stephen KEAN

Vous répondent du lundi au samedi de 09h30 à 18h30 au 06 95 26 98 22
9, le Laidet 79380 Saint-André sur Sèvre - <https://ileduleydet.wordpress.com>



Gîte « Le Laidet »

La famille ETAVARD-BODIN vous accueille dans une maison indépendante de 130 m² (pour 11 personnes, 4 chambres) où vous pourrez profiter d'un jardin arboré, d'une cuisine d'été avec salon de jardin et barbecue et d'un préau avec table de ping-pong...à proximité de la Sèvre.



7 Le Laidet

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 06 81 20 20 23 / 06 32 45 01 85 / 06 88 32 71 07

gitelelaidet@gmail.com

https://www.gites.fr/gites_gite-le-laidet_saint-andre-sur-sevre_48362.htm

La Bulle d'O et la Goutte d'O

Aurélié CORBET vous invite dans ses hébergements insolites pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes.



5 La Gallardière

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 06 77 09 84 69

lesbullesdo79@gmail.com

<http://lesbullesdo79.jimdo.com>



Gîte « Le Bois Fermier »

Situé en zone rurale proche du Puy du Fou. M. et Mme FARMER vous proposent un gîte de 115 m² composé de 3 chambres (pour 8 personnes). Entièrement équipé : barbecue, piscine, jardin, jeux pour enfants...avec une vue imprenable sur le bocage.

5 Le Puy Bouet

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 05 49 65 18 15

Gîte « La Charoulière »

En limite de la Vendée, M. et Mme RAOUT vous propose un gîte pouvant accueillir 5 à 7 personnes.



La Charoulière

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 05 49 80 63 65 – 06 88 47 14 83

emaju@netcourrier.com





Gîte et cabane « La Beurrerie »

➤ Habitation de vacances d'une surface de 75 m², ce meublé de tourisme, classé 3 étoiles par l'office de tourisme de Bressuire peut accueillir jusqu'à 5 personnes.

➤ Cabane indépendante pouvant accueillir 4 personnes

1 La Beurrerie

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 06 76 33 87 88 ou peggy@ultralight.fr

« Charoul'Hôtes »

Situés dans un hameau tranquille à la limite de la Vendée, M. et Mme GUYOT vous proposent 2 types d'hébergements :

- deux gîtes au charme cosy de 50 m² pour 4 personnes
- et une touche d'insolite avec leur roulotte tonneau entièrement équipée de 20 m² pouvant accueillir également 4 personnes (2 chambres) et qui dispose de sa terrasse privative vue sur nos vignes.



Leur jardin est mis à disposition de leurs hôtes avec accès à la piscine, à leur grange aménagée ainsi qu'aux équipements extérieurs.



6 La Charoullière, 79380 Saint-André-sur-Sèvre

mail: charoulhotes@gmail.com

tél: 06 63 53 53 05

site internet: www.charoulhotes.com

Gîte à la campagne "Le Refuge du Puy Thareau"

Gîte à la campagne entièrement rénové en 2020.

Matériaux et mobilier neuf. Espace privé et clôturé au sein d'un village tranquille et rural.

Randonnées sur chemins pédestres depuis le gîte. Proximité Puy du Fou à 20 kms, Futuroscope & marais Poitevin à moins d'une heure, côte vendéenne à 1h15.

Maison entière pouvant accueillir jusqu'à 8 voyageurs · 3 chambres · 6 lits · 2 salles de bain.

9 Rue du Four

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 06-89-51-59-24 (Bruno DROCHON)



Téléphones utiles



AGGLO 2B (standard)	☎ 05 49 81 19 00
AGGLO 2B (service transport scolaire)	☎ 05 49 80 71 97
AGGLO 2B (services déchets, assainissement...)	☎ 05 49 81 15 15
Centre Socioculturel	☎ 05 49 80 57 63
Mission locale	☎ 05 49 81 19 20
RAM de Cerizay	☎ 05 49 80 15 61
Pôle emploi	☎ 3949
Conseil départemental	☎ 05 49 06 79 79
Assistantes sociales de Cerizay	☎ 05 49 80 56 92
Sous-préfecture	☎ 05 49 65 16 11
Préfecture	☎ 05 49 08 68 68
Habitat Deux-Sèvres	☎ 05 49 66 21 08
Cabinet d'infirmières La Forêt	☎ 05 49 80 84 46

Écoles maternelles de Cerizay

Jean Moulin	☎ 05 49 80 19 79
Notre-Dame	☎ 05 49 80 50 48

École primaire de Cerizay

Ernest Pérochon	☎ 05 49 80 56 75
Saint-Joseph	☎ 05 49 80 13 20

Collèges de Cerizay

Public Clémenceau	☎ 05 49 80 57 97
Privé St-François d'Assise	☎ 05 49 80 51 59

En cas d'urgence



Gendarmerie	☎ 17
Pompiers	☎ 18
SAMU	☎ 15
N° d'urgence depuis un portable	☎ 112
Centre antipoison	☎ 05 56 96 40 80

Sites Internet



www.payfip.gouv.fr	payer vos factures de la mairie
www.impots.gouv.fr	Déclarez vos revenus
www.agglo2b.fr	AGGLO 2B
https://ants.gouv.fr	Réalisez toutes vos démarches de carte grise, de carte d'identité et de permis de conduire
www.service-public.fr	Tout savoir sur vos droits et démarches
www.deux-sevres.com	Conseil départemental 79

Les correspondants « presse »



Courrier de l'Ouest : BROSSEAU Pascal
☎ 06.86.82.48.48 / 05.49.82.08.34
sbac.pascal@wanadoo.fr
Nouvelle République : BLAIS Boris
☎ 05 17 29 44 08
boris.blais@sfr.fr

CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie



Permanence à Cerizay : 12 allée du Midi
Centre médico-social
79140 CERIZAY

Ouvert le mercredi de 9 heures à 12 heures et de
13:30 heures à 16 heures

Par correspondance :
CPAM des Deux-Sèvres
Parc d'activités de l'Ebaupin
1 rue de l'Angélique
79041 NIORT CEDEX 9

En ligne : <http://www.ameli.fr>

Par téléphone : 3646
(du lundi au vendredi de 08H30 à 17H30)

MSA

Mutuelle Sociale Agricole



Permanence à Bressuire : 146bis, bd de Poitiers
79300 BRESSUIRE
☎ 05 49 06 30 30

Mail : msa@msa79-86-msa.fr

Mardi et jeudi : 09H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00

CAF

Caisse d'Allocations Familiales



Permanence à Bressuire Sur RDV uniquement
24bis, rue R. Salengro du lundi au vendredi
79300 BRESSUIRE
☎ 32 30

Par correspondance : CAF DES DEUX SEVRES
51, route de Cherveux
79034 NIORT CEDEX 9

En ligne : <http://www.caf.fr>